



SAÏD CHITOUR "ENFIN LIBRE"

# UN CAUCHEMAR QUI PREND FIN!

Page 24

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3539 | Lundi 12 novembre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, QUALIFICATIONS CAN-2019, TOGO - ALGÉRIE



## BELMADI DÉVOILE SA LISTE

Page 17

SELON UNE ÉTUDE DE LA REVUE BRITANNIQUE "THE LANCET"

# LES ALGÉRIENS FONT PLUS D'ENFANTS QUE LEURS VOISINS

Page 4



photo : D. R.

TECHNICIENS DE MAINTENANCE D'AIR ALGÉRIE

## GRÈVE SURPRISE À L'AÉROPORT D'ALGER

Page 3



SOURCE DE SIDI-LEKBIR

## REPORT DE LA RÉOUVERTURE

Page 6





1

*enfant palestinien de 8 ans arrêté par les forces d'occupation israéliennes.*

25

*joueurs retenus pour le match de la Can - 2019 entre le Togo et l'Algérie.*

580

*familles bientôt concernées par la 3<sup>e</sup> étape de la 24<sup>e</sup> opération de relogement à Alger.*

## Fermeture de laboratoires de recherche pour défaut de "rentabilité"

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé jeudi à Alger que les laboratoires de recherche "sont soumis à un contrôle permanent et périodique et la fermeture de certains est intervenue pour défaut de rentabilité". Le ministère donne ainsi un délai d'une année à tout laboratoire menacé de fermeture et après expiration de ce délai, le ministère procède à un contrôle. Dans le cas où ce laboratoire fait preuve de productivité, il poursuit ses activités et dans le cas contraire il sera fermé. Le ministre a indiqué que son département se prépare à installer d'autres laboratoires, saluant "l'existence de laboratoires et de chercheurs au niveau de certaines entreprises économiques".

Concernant les recherches réalisées dans son secteur, Hadjar a indiqué que 4.000 projets ont été réalisés et choisis, après examen des appels d'offre et des propositions soumises, précisant que "l'évaluation de ces projets a relevé l'existence de 1.100 projets valorisables, dont 112 à caractère multisectoriel". Le



nombre de chercheurs a atteint environ 492 chercheurs permanents pour chaque million d'habitants, selon Hadjar qui a souligné que "le critère international nécessite 1.080 chercheurs pour 1 million d'habitants".

## L'éclairage public en mode "économique" dans 33 communes



Plusieurs conventions de financement ont été signées entre le ministère de l'Énergie et les représentants des assemblées

populaires communales pour le financement d'une deuxième opération de substitution de lampes ordinaires de l'éclairage public par des lampes économiques "LED" (lampe à diode électroluminescente) au profit de trente-trois (33) communes, repartis à travers vingt-neuf (29) wilayas. En vertu de ces conventions, le financement de l'opération de substitution de dix mille (10.000) unités d'éclairage public ordinaires par des lampes économiques sera assuré au niveau des collectivités locales à travers une moyenne de trois cents (300) appareils d'éclairage public dans chacune de ces trente trois (33) communes. Pour rappel, des conventions similaires avaient été signées en juin dernier, englobant trente et une (31) communes pour financer une opération de mille trois cents (1.300) unités d'éclairage public ordinaires par des lampes économiques à raison de trois cents (300) appareils d'éclairage public en moyenne dans chacune de ces trente et une (31) communes.

## Labellisation de 5 produits du terroir en 2019

5 produits agricoles de terroir seront labellisés au cours de l'année 2019. Outre la datte - deglet Nour - de Tolga, la figue sèche de Beni-Maouche, déjà labellisées, ainsi que l'olive de table de Sig qui est sur le point de l'être, il y aura au moins 5 autres produits qui vont avoir leur label en 2019, dont des variétés d'huile d'olive de Kabylie, l'orange de Mascara, l'abricotier et le grenadier de Messaâd, le fromage de Bouzahra et le miel d'Edough. Les statistiques officielles révèlent 87 produits de terroir recensés et qui sont potentiellement labellissables. Sur ce chiffre global il y aurait au moins 20 produits qui pourraient avoir leur label au cours des prochaines années. Parmi ces produits, on peut citer, entre autres, les moutons d'Ouled-Djellal, la "kachabia" tissée aux poils de chameau de la même région, les clémentines et les oranges de la plaine de l'Habra de la ville d'Oran. Le ministre de l'Agriculture a insisté, dans ce sens, sur l'accompagnement des agriculteurs dans les procédures administratives afin qu'ils puissent déposer leurs dossiers auprès du Comité nation-



nal de labellisation. Au-delà de la dimension économique de la valorisation et la promotion du produit, le ministre a évoqué la dimension culturelle et historique à tirer dans la labellisation de produit.



### TAYEB EL HOUARI, SG DE L'ONEC

*"C'est notre Révolution glorieuse qui nous distingue des peuples du reste du monde, et qui fait que nous sommes fondamentalement différents d'eux parce que nous possédons ce référent révolutionnaire unique qu'on ne peut trouver nul part ailleurs..."*

## Un sexagénaire exige que son âge légal soit rajeuni de... 20 ans

La demande sérieuse d'un sexagénaire a surpris les magistrats d'un tribunal du sud-est des Pays-Bas. L'homme veut que sa date de naissance soit modifiée dans son passeport, passant du 11 mars 1949 au 11 mars 1969. "Je me sens jeune, je suis affûté, et je veux que ceci soit reconnu légalement car je me sens abusé, lésé et discriminé par mon âge", a-t-il déclaré ce jeudi.

Ce père de famille célibataire, coach personnel spécialisé dans le développement de la conscience de soi, indique avoir essayé en vain de stopper son droit au minimum vieillesse, vexé d'y avoir droit. Lors d'une audience devant le tribunal d'Arnhem, le sexagénaire a estimé que sa demande était "tout à fait légitime au même titre que celles des personnes unisexes".

"Nous pouvons aujourd'hui choisir notre travail, genre, orientations politique et sexuelle. Nous avons même le droit de changer de nom. Alors pourquoi ne pas avoir le droit de changer d'âge ?", plaide-t-il. Selon son médecin, l'âge biologique de M. Ratelband se situe entre 40 et 45 ans.

## Il offre des chocolats aux policiers qui l'avaient... interpellé

Mercredi 7 novembre, à l'hôtel de police de Rouen, un homme s'est présenté aux policiers avec une boîte de chocolats. Le 14 octobre, il avait été interpellé, maîtrisé sans violence pour un motif qui n'a pas été communiqué, puis placé en garde à vue. Là où l'affaire devient cocasse, c'est que cette interpellation a eu pour effet inattendu de lui débloquent une vertèbre qui le faisait souffrir.

Mercredi, il revenait au commissariat pour être auditionné, et a honoré sa convocation avec une boîte de chocolats. "Pour remercier les policiers de lui avoir débloquent une vertèbre qui lui faisait mal depuis six mois", relate une source judiciaire. En plus, l'homme s'est dit "content de sa garde à vue, qui s'était bien passée". Les policiers ont partagé l'anecdote sur leurs réseaux sociaux.

LE PLF 2019 PRÉSENTÉ DEVANT L'APN

# Les réserves de change à 33,8 milliards de dollars en 2021

*Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouiya, a présenté hier devant les députés, le Projet de loi de finances 2019(PLF). Le premier argentier du pays a avancé quelques chiffres, sur la situation financière du pays.*

PAR KAMAL HAMED

Il a ainsi révélé, s'agissant de la question des réserves de change, que la tendance baissière va poursuivre dans les années prochaines. En effet, les réserves de change vont ainsi chuter à 62 milliards de dollars en 2019, à 47,8 milliards de dollars en 2020 et se situeront à hauteur de seulement 33,8 milliards de dollars, en 2021. C'est dire combien la crise financière va continuer à affecter les finances du pays, dans les années à venir.

Cette chute des réserves de change est due, pour rappel, à la baisse du prix du baril de pétrole, alors que la crise financière consacrée aux importations demeure à un niveau important malgré les efforts fournis par le gouvernement et les mesures prises pour la réduire, malgré qu'elle soit sur une courbe décroissante, mais cela semble être insuffisant pour arrêter l'hémorragie qui affecte les réserves de change.

Ainsi, la facture des importations, selon



les prévisions du PLF, sera de 44 milliards de dollars en 2019, de 42,9 milliards de dollars en 2020 et de 41,8 milliards de dollars en 2021.

Poursuivant sa présentation des perspectives de l'économie nationale sur la période allant de 2019 à 2021, le ministre des Finances a évoqué la question du déficit budgétaire, qui a atteint les cimes ces dernières années, mais il semble que la tendance est en train d'être inversée. Ainsi, ce déficit de la balance commerciale sera de 10,4 milliards de dollars en 2019, de 8,2 milliards de dollars en 2020, et chutera à 6,4 milliards de dollars en 2021. Il en est de même de la balance de paiement, qui connaîtra une baisse durant les

trois prochaines années.

Cette balance sera en effet, de 17,2 milliards de dollars en 2019, de 14,2 milliards de dollars en 2020 pour chuter ensuite, à 14 milliards de dollars en 2021. Le ministre des Finances a reconnu que, le financement du déficit du Trésor connaît une certaine pression durant les trois années en question et ce, malgré le recours à la planche à billets.

Cependant, il a aussi soutenu que le financement non conventionnel connaîtra une certaine baisse, à partir de 2019, puisque il sera de l'ordre de 1.874 milliards de dinars, alors qu'en 2020, il baissera jusqu'à 746,5 milliards de dinars et de 796,5, en 2021. Lors des débats les députés de la majorité

parlementaire ont, à l'unisson, soutenu le projet du gouvernement. Dans leurs interventions, ils ont surtout mis en avant leur indéfectible soutien au président Bouteflika. Ce qui n'a pas été le cas des députés de l'opposition qui ont été, comme attendu, très critique vis-à-vis de ce projet de loi.

"Ce projet de loi ne répond pas aux attentes des Algériens", dira Ramdane Taazibt du Parti des travailleurs car, pour lui, il y'a absence de mesures à même de renforcer le pouvoir d'achat. Il a donné l'exemple du nombre de postes budgétaires proposés, à savoir 18.000, alors que la demande est très forte.

K. H.

NOUVELLE COALITION DE SOUTIEN À BOUTEFLIKA

## Ouyahia dévoile les objectifs

Les objectifs de la nouvelle coalition, créée mercredi dernier par 4 partis politiques, sont désormais connus. Ce jour là, pour rappel, le FLN, le RND, le MPA et TAJ, qui forment la majorité présidentielle, ont lancé une coalition de soutien au président de la République, Abdelaziz Bouteflika et ce, comme cela a été explicitement indiqué dans le communiqué, rendu public à l'issue du sommet des quatre leaders, en perspective des élections présidentielles prévues au mois d'avril 2019.

Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, explicite dans une note adressée aux membres du Bureau national, aux chefs des groupes parlementaires à l'APN, au Sénat et aux secrétaires des partis dans les 48 wilayas du pays, il explique en menus détails, les objectifs de cette nouvelle coalition, et ne manque pas aussi d'instruire les cadres du parti pour

l'action à entreprendre sur le terrain, à l'effet de donner de la dynamique à ce nouveau cadre politique. Le chef de file du RND annonce ainsi à ses troupes, que les leaders de la coalition ont prévu de se rencontrer périodiquement. A ce titre, l'on annonce une nouvelle rencontre au sommet, le 18 novembre prochain au siège du FLN. Et l'on commence, d'ores et déjà, une campagne qui semble être une véritable offensive de ces 4 partis politiques. Djamel Ould Abbes, secrétaire général du FLN, et Amara Benyounés, président du MPA, ont évoqué avant-hier samedi, cette nouvelle coalition lors de leurs meetings dans la ville d'Ain Defla. Selon la note d'Ahmed Ouyahia, les 4 leaders ont décidé, mercredi dernier, de créer une cellule de coordination commune, composée de deux cadres de chaque formation politique. Tout porte à croire que, c'est cette structure opérationnelle qui va coordonner l'action de la nou-

velle coalition. Ouyahia a surtout indiqué que, l'objectif de cette nouvelle coalition est centré sur le soutien au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la mise en application de son programme politique. Il sera aussi question d'apporter un soutien, franc et clair, à l'action du gouvernement. La coalition aura aussi pour mission, de consolider la coordination pour sensibiliser l'opinion publique sur le programme du chef de l'Etat, et tout ce qu'il a entrepris dans ce cadre. Il est aussi prévu de consolider la coordination dans le Parlement et dans le Gouvernement. Par ailleurs, selon la note d'Ahmed Ouyahia, les 4 partis ambitionnent de faire de cette coalition, "un pôle politique", en vue "de contrecarrer les attaques et les viles campagnes menées contre la personne du président de la République, mais aussi contre la stabilité du pays". L'objectif semble clair, et il faut

s'attendre à une offensive des 4 partis contre ceux de l'opposition. Ces derniers ont focalisé leurs critiques, sur l'hypothèse de la candidature du chef de l'Etat pour briguer un 5e mandat de suite, notamment à la multiplication des appels à cette candidature. Les partis du FLN, du RND et de Taj mènent déjà une offensive, dans ce sens.

K. H.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE FRANÇAISE

## Ouyahia reçu à l'Elysée

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a été reçu, hier au palais de l'Elysée, aux côtés de 72 chefs d'Etat et de gouvernement, qui participent à Paris à la cérémonie de commémoration du centenaire de la signature de l'Armistice qui avait marqué le 11 novembre 1918, la fin de la Première Guerre mondiale. Il a été accueilli, à son arrivée au palais, par le président Emmanuel Macron et son épouse. Le Premier ministre devra ensuite rejoindre l'Arc de Triomphe, lieu où se déroulera la

cérémonie, avant de prendre part à un déjeuner offert par le président Macron à ses hôtes. Rappelons que, le Premier ministre a été désigné par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le représenter à cette cérémonie commémorative, en réponse à l'invitation du président français, Emmanuel Macron. Il faut savoir, qu'Ouyahia a pris part, samedi soir, à un dîner offert par le président français, Emmanuel Macron, en l'honneur des chefs d'Etat et de gouvernement présents.

Accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, il prendra part, dans l'après-midi, au Forum des chefs d'Etat et de gouvernement sur la paix, où il fera un plaidoyer sur la thématique de la paix et de la sécurité et remettra, dans le cadre de ces activités, au nom du président Bouteflika, le livre intitulé "L'Emir Abdelkader, l'épopée de la sagesse", à la bibliothèque de la Paix, a confié une source diplomatique à Algérie1.

R. N.

TECHNICIENS DE  
MAINTENANCE D'AIR ALGÉRIE

### Grève surprise à l'aéroport d'Alger

La grève des techniciens du service de maintenance d'Air Algérie à l'aéroport d'Alger, entamée tôt hier dans la matinée, a pris fin peu avant 10h00. "Les grévistes ont observé un arrêt de travail, pour informer leur responsable de leurs problèmes administratifs. Ils viennent de reprendre leur travail", explique Amine Andaloussi, porte-parole d'Air Algérie. "Il n'y a eu aucune incidence sur les vols de la compagnie", insiste-t-il.

Dans la matinée de ce dimanche, les techniciens du service de maintenance de la Compagnie aérienne nationale ont entamé une grève surprise. "Une dizaine de techniciens est en grève, pour des raisons inconnues. Leur responsable a invité leur syndicat pour une séance de travail, afin de discuter des demandes des grévistes", indique la direction de la Compagnie aérienne nationale.

R. N.

SELON UNE ÉTUDE DE LA REVUE BRITANNIQUE "THE LANCET"

# Les Algériens font plus d'enfants que leurs voisins

Les femmes algériennes ont gagné plus de cinq ans d'espérance de vie depuis 1990, et les hommes en ont gagné un peu moins de sept, selon une étude publiée par la prestigieuse revue médicale britannique "The Lancet". L'espérance de vie des femmes est passée de 73,2 ans en 1990, à 78,5 en 2017. Pour les hommes, l'espérance de vie est passée de 70,3 ans en 1990, à 77 années en 2017.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

D'après cette étude, les femmes vivent environ 1,45 année de plus que les hommes. Un écart qui s'est fortement réduit puisqu'en 1990, il était de près de trois ans. Toutefois, les femmes vivent 86% de ce temps "gagné sur les hommes" en "mauvaise santé".

Le resserrement de cet écart est également perceptible dans le nombre d'années vécues en bonne santé, qui est quasiment identique entre les hommes et les femmes. Le "nombre d'années vécues en bonne santé" par les femmes est de 66,6 années et de 66,4 années pour les hommes, en 2017. La tendance qui ressort de ces chiffres est un alignement, sur le long terme, des espérances de vie des hommes et des femmes, ainsi que du nombre d'années vécues en bonne santé de chacune des deux populations.

Les Algériens vivent plus longtemps que leurs voisins, d'après cette étude. Seule la Tunisie fait mieux sur l'espérance de vie des femmes, qui est de 80,72 années alors que celle des hommes est de 76,09 ans. Au Maroc, l'espérance de vie est de 73,23 années pour les hommes et de 74,7 pour les femmes alors qu'en Libye, elle est de



71,23 pour les hommes et de 74,97 pour les femmes. L'Égypte a une espérance de vie très inférieure à celle des autres pays d'Afrique du Nord, avec 67,96 années pour les hommes et 74,33 années pour les femmes.

Singapour est le pays qui a la plus longue espérance de vie dans le monde, avec 81,93 années pour les hommes et 87,55 années pour les femmes.

## L'Algérie, le pays le plus fertile d'Afrique du Nord

En 2017, environ 78.000 femmes et 90.000 hommes sont décédés en Algérie, mais sur la même année, il y a eu 963.291 naissances vivantes. C'est dire, si la démographie du pays est en progression ! Le taux de fécondité général est de 2,8 enfants par femme, ce qui fait de l'Algérie la championne de la natalité en Afrique du Nord (en l'absence de données sur la Mauritanie), devant l'Égypte qui a un taux de fécondité de 2,7, le Maroc et la Libye qui ont le même taux de 2,1, alors que la Tunisie est loin derrière, avec un taux de fécondité général de 1,8.

Il faut signaler que, le taux de natalité en Algérie donné par les auteurs de l'étude est

différent de celui avancé par le ministère algérien de la Santé, pour la même année et qui est de 3,1. Un écart qui peut être expliqué par des différences dans les méthodes utilisées, par chacun des deux organismes. C'est entre 30 et 34 ans, que les Algériennes font le plus d'enfants avec un total de 162,4 enfants par an, pour mille femmes de cette tranche d'âge.

## Des progrès à faire pour la prise en charge des nouveaux-nés

Une des études publiées par "The Lancet" ce vendredi, donne le degré d'avancement de 190 pays dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations-unies, relatifs à la santé et au bien-être. Dans ce classement, l'Algérie arrive 48e, avec un score de 67 sur 100, devant la Tunisie classée 54e, avec un score identique. L'Algérie fait également mieux que la Libye, 90e avec un score de 73 et le Maroc 97e avec un score de 60.

Les scores attribués à chaque pays sont les moyennes des scores qu'ils ont obtenus sur chacun des 41 indicateurs sur la santé, pris en compte sur la période allant de 1990 à 2017. L'Algérie a obtenu de très

bons scores, sur de nombreux critères d'évaluation. Elle a obtenu des notes égales au score maximal de 100/100, ou qui s'en rapprochent sur des critères tels que le taux de mortalité à cause des catastrophes naturelles, le taux de naissances faites en présence d'un personnel médical qualifié (médecin, infirmier, sage-femme, etc...), la consommation d'alcool, la pollution de l'air domestique, l'assainissement (toilettes) et la violence sexuelle.

Malgré ces très bons scores partiels, la note générale de l'Algérie est plombée, par ses mauvaises performances sur de nombreux autres critères où elle a obtenu des notes inférieures à 50 sur 100. Il s'agit notamment, de l'obésité infantile, du taux de mortalité maternelle, de mortalité néonatale, la pollution de l'atmosphère par les particules fines, la violence physique, le nombre de décès par accidents de la route et le nombre de décès dus à des conflits (guerre ou terrorisme).

Sur ce dernier critère, l'Algérie fait un score très bas, car l'évaluation des critères s'est faite en prenant en compte les données du pays, sur une période qui comprend la décennie noire, marquée en Algérie par un nombre effarant d'attentats terroristes meurtriers. **R. R.**

MONTÉE EN FLÈCHE DES PRIX DU POULET

## Le conseil avicole s'explique

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La hausse continue des prix du poulet s'observe depuis des mois. Si les vendeurs imputent cette brusque flambée à l'approche des fêtes du Mawlid, le Conseil national avicole explique les autres raisons de cette montée en flèche des prix.

Ce Conseil, qui réunit les spécialistes de la filière, estime qu'il y a une crise du poussin depuis des mois. "Nous enregistrons à cet effet, un manque du poussin de 1 jour sur le marché et que, d'autre part, le prix du son a augmenté, pour se situer à 120 DA au lieu de 45". Pour ce qui est des poussins de 1 jour, élément essentiel dans la culture avicole, la production dépend des conditions de leur élevage et de la quantité qui doit suffire, pour approvisionner le marché sans discontinuer. Le Conseil avicole reconnaît que, "le poulet de chair, mâle et femelle destinés à la production des œufs, n'est pas disponible en quantités suffisantes" précisant ainsi que, "le repro chair est de l'ordre de 4,5 à 5 millions par an, alors que l'Algérie, n'en produit que 2 à 2,5 millions". La moitié de ces quantités provient de l'importation et le reste, dépend des producteurs locaux dans un marché qui se caractérise actuellement par la pénurie. Un autre facteur qui pénalise la stabilité des prix se trouve dans "la hausse de la TVA de l'ali-

ment de volaille" dont le maïs et le soja en sont les ingrédients essentiels. Le gouvernement, qui a pris ces décisions dans le cadre de la Loi de finances de 2018, a révisé l'une des dispositions en août dernier, selon le Conseil avicole. Il s'agit de la suppression de la taxe sur le maïs qui ne suffit pas encore à endiguer les prix. Pourtant, ce ne sont pas les producteurs qui manquent avec l'avènement du privé qui a étendu ces investissements. Le bilan du ministère de l'Agriculture s'évertue à considérer que, "le privé national domine le marché à 90%, avec une richesse animale de 240 millions de poulets de chair et de dinde". Dans le même bilan, le constat se fait autour "d'une tendance haussière de la production des œufs à la consommation, de 6,6 milliards d'unités produites en

2017". Alors, où se situe la faille ? Pour les producteurs locaux, ils considèrent malgré les chiffres éloquentes, qu'ils ne sont pas encore soutenus par un système de subventions, comme jadis. Ils doivent assumer toutes les charges et sont pénalisés par d'autres taxes qui se répercutent directement, sur les prix du marché. Certes, l'Algérie n'importe plus de poulets de chair comme produit final à la consommation, depuis des années, avec une autosuffisance remarquable sur le marché. Mais, elle reste dépendante de l'aliment de la volaille, puisque les intrants ne sont pas produits localement. Et tout le défi réside là, pour une filière qui a démontré, bon gré mal gré, ses performances. **F.A.**

NOUVEAU CHANGEMENT AU SEIN DE L'ANP

## Le chef de la DCSA remplacé

Le général Belmiloud Othmane, alias Kamel Kanich, nommé en août dernier à la tête de la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA), en remplacement du général Mohamed Tirèche, dit Lakhdar, a été écarté de son poste, selon des sources cités par TSA. Le général

Belkaidi est pressenti pour prendre son poste. Le général Belmiloud Othmane, qui avait également occupé le poste de chef du Centre principal militaire d'investigation (CPMI), avait pourtant été nommé à ce poste, pour renforcer les prérogatives de la DCSA. **R. N.**

NOUVELLE ENTITÉ SYNDICALE POUR LES TRAVAILLEURS

# La Confédération autonome des syndicats est née

La Confédération des syndicats algériens vient de voir le jour avec l'objectif de faire aboutir les revendications des différentes corporations que leurs représentations syndicales existantes n'ont pu porter jusque-là.

PAR IDIR AMMOUR

L'acte de naissance de ce nouveau-né syndical a été paraphé, samedi dernier, lors d'une assemblée générale constitutive tenue au siège de l'Union nationale du personnel de l'Éducation et de la formation (UNPEF). Un conclave qui a rassemblé pas moins de 13 syndicats autonomes représentant, notamment le secteur de l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la santé, le transport, la poste, et les imams.

Dans les différentes interventions des représentants de ces syndicats, l'accent a été mis sur le rôle que doit jouer cette confédération sur la scène syndicale du pays. L'objectif principal étant de contribuer à la consécration de la politique du



dialogue social et de la concertation, et de dégager un "dénominateur commun en faveur de la solidarité". Pour ces syndicats, il s'agit, en premier lieu, de répondre aux préoccupations des travailleurs et de défendre leurs droits dans le cadre d'un dialogue constructif, dans le souci d'œuvrer au développement socio-économique national, et contribuer, par là même, à la cohésion sociale et la stabilité du pays. Pour rappel, l'appel de ces syndicats pour se constituer en confédération de syndicats autonomes fut à la veille de la 20<sup>e</sup> tripartite gouvernement-patronat-UGTA tenue à Annaba le 6 mars dernier et à laquelle les syndicats autonomes n'avaient pas été conviés faut-il le rappeler. Les syndicats

autonomes ont dénoncé cette marginalisation, mais le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avait justifié que la tripartite est principalement un rendez-vous économique avec des partenaires sociaux actifs en économie et que l'Intersyndicale est limitée dans ses domaines d'intervention, car composée des corps enseignant, de santé et de la Fonction publique.

Donc, la création de cette Confédération indépendante des syndicats, en tant que force syndicale alternative, n'est pas fortuite. Elle vise à s'unir en bloc pour faire entendre la voix des travailleurs. Et ce, tout en respectant les lois de la République et les traités internationaux ratifiés par

l'Algérie. A l'heure d'une mondialisation grandissante, il est indispensable d'exiger une meilleure gouvernance et une application universelle des normes internationales du travail si l'on veut relever le défi qui consiste à assurer un travail décent à tous, de bonnes conditions de travail, un salaire suffisant, une sécurité sociale minimale, l'égalité entre les sexes et une répartition équitable des richesses. Concrètement, le statut de cette entité syndicale est adopté lors de l'AG constitutive et sera remis prochainement aux autorités habilitées pour l'enregistrement et l'acquisition d'un agrément pour activer dans la légalité.

I. A.

LES NOUVEAUX "FONDAMENTAUX" DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

## Pensée scientifique, algérianité et citoyenneté

PAR CHAHINE ASTOUATI

Pensée scientifique, algérianité et citoyenneté, appuyés sur une bonne formation des personnels enseignants, sont parmi les exigences fondamentales qui devront concourir à instituer une école de qualité. Reçu, hier, à l'émission *l'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le représentant de la ministre de l'Éducation nationale souligne que le recyclage des enseignants représente un aspect essentiel pour réaliser cet objectif.

En 2016, déclare Farid Benramdane, il a été relevé que le pays était parvenu à une scolarisation à hauteur de plus de 98 % et qu'à partir de là, il fallait, désormais, engager des efforts visant à créer un enseigne-

ment en adéquation avec les attentes de la société.

Il signale que le document produit dans ce sens par le ministère de l'Éducation, couvrant une période se situant entre 2016 et 2030, tend à prendre en compte les nouvelles exigences de cette dernière sur la base de "fondamentaux" que constituent la pensée scientifique, l'Algérianité et la citoyenneté.

Tout comme, dit-il, les expériences appliquées dans d'autres pays en matière de scolarisation, le système d'enseignement va désormais prendre en compte la "dimension locale", autrement dit les divers aspects liés notamment aux traditions, au patrimoine culturel, à l'histoire du pays ainsi que tout ce qu'ont pu générer les

structures de socialisation. C'est, précise M. Benramdane, sur ces bases que le ministère de l'Éducation nationale a entrepris de réactualiser ou faire éditer de nouveaux manuels d'enseignement ainsi que des anthologies scolaires dans les trois langues, se situant de l'antiquité à la période contemporaine, sans omettre, ajoute-t-il, de promouvoir la "lecture plaisir", le théâtre scolaire et des visites de musées et de vestiges historiques notamment.

Résumant ce qu'il est attendu du nouveau canevas d'enseignement, l'intervenant indique que l'école, de la manière dont elle est désormais pensée, tend à préparer les élèves à des "compétences de vie", à les faire interagir avec leur milieu en adaptant

ce qu'ils ont appris à un usage social et à résoudre des problèmes de société dans divers domaines et dans le sens le plus large possible.

C. A.

DIALOGUE ALGÉRIE-UE DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ RÉGIONALE ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## Federica Mogherini aujourd'hui en Algérie

Dans le cadre de la tenue de la 2<sup>e</sup> session du dialogue Algérie-UE de haut Niveau sur la sécurité régionale et la Lutte contre le terrorisme, La Haute Représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, effectuera, aujourd'hui une visite de travail en Algérie.

C'est qu'a indiqué, dimanche un communiqué du ministère des affaires étrangères (MAE), précisant que le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et Mme Mogherini co-présideront les travaux dudit Dialogue lancé en octobre 2017, à Bruxelles.

La même source souligne que "Les deux

parties poursuivront, à cette occasion, leurs échanges sur les menaces terroristes et leurs connexions avec le crime organisé transfrontalier et examineront les voies et moyens d'approfondir leur coopération dans ce domaine et procéderont également à un échange sur l'évolution récente des questions régionales et internationales d'intérêt commun". La communiqué a ajouté, par ailleurs, que cette visite "sera en, outre, une opportunité pour les deux parties d'examiner l'état et les perspectives de leurs relations bilatérales denses et globales régies par l'Accord d'association en vue de les renforcer davantage dans l'intérêt mutuel face aux défis communs de sécurité et de développement dans la région", est-il noté. Et de faire observer, enfin, que "Ces

relations ont enregistré, par ailleurs, une évolution qualitative à la faveur de l'adoption des priorités communes de partenariat au titre la Politique européenne de voisinage renouvelée".

Il faut savoir que la venue de la Haute Représentante de l'UE, qui fait suite aux visites récentes en Algérie de la Chancelière allemande, du Président du Conseil italien et du Chef de la diplomatie espagnole ainsi que de la visite effectuée par le ministre des Affaires étrangères à Paris au titre du Comafa, marquent la densité et l'étendue des relations algéro-européennes au double plan bilatéral et multilatéral, et la volonté commune de les élever au rang de partenariat stratégique.

R. N.

### SANTÉ

## 251 greffes d'organes effectuées en 2017

Un total de 251 greffes d'organes ont été effectuées en 2017, a annoncé, à Alger, le docteur Radia Kriba, chargée du projet de greffe au ministère de la Santé.

Commentant l'évolution de la transplantation rénale en Algérie, cette praticienne a indiqué que seules 251 greffes avaient été réalisées en 2017, un chiffre, selon lui, en deçà des normes recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoyant une moyenne de 6 greffes pour un million d'habitants. Les transplantations effectuées l'ont été dans 12 établissements hospitaliers à travers le pays, a-t-elle fait savoir, indiquant qu'elles ont été menées à partir de personnes vivantes, généralement proche des malades.

Le docteur Kriba a, par ailleurs, signalé que le taux de malades du diabète est de près de 3 % et celui de l'hypertension artérielle de 5,6 %, des maladies pouvant être à l'origine d'insuffisance rénale.

Notant que 24 malades sont dans l'attente d'une transplantation rénale, elle a ajouté que plus de 430 spécialistes et 933 médecins généralistes prennent en charge les insuffisants rénaux dans les 350 centres d'hémodialyse disséminés à travers l'Algérie.

R. N.



## CAFÉ

# 84 % des marques nationales "non conformes"

**Pas moins de 84 % des marques nationales de café sont non conformes aux normes requises par la législation, a indiqué le président de l'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi.**

PAR ROSA CHAOUÏ

Soumises par l'Apoce à trois laboratoires algériens différents, les analyses ont concerné le taux de sucre

additionnel dans le café et son étiquetage réglementaire concernant douze marques de café produites localement, a fait savoir M. Zebdi lors d'une conférence de presse.

Ainsi, l'absence de conformité concerne soit le taux de sucre élevé, soit le non respect de la mention des matières ajoutées et leurs taux sur l'emballage comme exigé par le décret exécutif de février 2017 fixant les caractéristiques du café ainsi que les condition et les modalités de sa mise à la consommation. Selon l'article 19 du texte de loi, les producteurs qui incorporent du sucre, du caramel ou de l'amidon au cours du processus de torréfaction doivent indiquer de manière lisible, visible et indélébile la dénomination "café torréfié au sucre" ou "café moulu torréfié au sucre".

Le décret précise aussi le taux de matière additionnelle ne doit pas excéder 3 % du produit final. Le résultat des analyses a

démontré que parmi les 12 marques, cinq (5) contiennent un taux de sucre "satisfaisant" du point de vu sanitaire (- 3 %), cinq autres ont été décrites comme "acceptables" (autour de 3 %) et deux (2) ont été citées comme des "tromperies" (10 et 14 %). Ainsi, M. Zebdi a appelé les propriétaires des deux marques, parmi les plus commercialisées sur le marché national, à se conformer à la législation sous peine de citer leurs noms lors de prochaines analyses de l'Apoce.

"Durant les trois (3) prochains mois, nous allons répéter ces analyses et nous citerons le nom des deux marques qui ne respectent pas la réglementation pour qu'elles n'empoisonnent pas le citoyen algérien", a affirmé le président de l'Apoce.

En effet, selon le même responsable, les matières additionnelles ajoutées peuvent contenir de l'acrylamide, une matière

considérée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme représentant un risque pour la santé humaine.

"Brûler le sucre génère de l'acrylamide qui est cancérigène lorsqu'il est consommé à un certain taux", explique M. Zebdi ajoutant que cette matière est également présente dans les chips et la viande grillée notamment. Pour empêcher les excès de matières additionnelles dans la torréfaction de café, M. Zebdi a appelé à l'annulation du décret exécutif de février 2017 qui, avec l'autorisation des matières additionnelles dans la production de café, a laissé "un grand vide juridique". Il a expliqué que ces excès sont permis du fait de la difficulté pour les laboratoires nationaux d'évaluer le taux d'acrylamide dans le café.

R. C.

## CHOLÉRA

## Report de la réouverture de la source de Sidi-Lekbir

La commune de Hameur el-Aïn à Tipasa a décidé le report de la réouverture de la source de Sidi Lekbir, attendue initialement pour dimanche, suite à la livraison de ses travaux de réaménagement par la direction des Ressources en eau, pour la fin de la semaine en cours, invoquant des "raisons techniques", a-t-on appris auprès du directeur des Ressources en eau de la wilaya.

Selon Ramdane Kerbadj, cette décision de report, qui fait suite à l'annonce de la réouverture de cette source pour aujourd'hui

(Ndlr dimanche), a été dictée par des "réserves techniques émises par le bureau d'hygiène" relatives, a-t-il expliqué, au lancement d'une campagne d'hygiène avant sa réouverture "au plus tard vers la fin de la semaine en cours", a-t-il assuré.

La commune de Hameur El Ain avait annoncé samedi la réouverture de la source de Sidi Lekbir pour dimanche suite au parachèvement de ses travaux de réaménagement, lancés le 1<sup>er</sup> septembre écoulé, après que l'Institut Pasteur d'Alger ait certifié (suite à des analyses) la "non potabilité" de ses eaux, conséquemment à l'apparition, en août dernier, de l'épidémie de cholera dans certaines wilayas du pays.

Le même responsable a affirmé "la potabilité de l'eau de cette source, selon les dernières analyses dont elle a fait l'objet",

signalant que les travaux d'aménagement ont notamment concerné le changement de ses conduites (depuis la source jusqu'à son déversoir, et tout son périmètre), sachant que la structure (source de Sidi-Lekbir) est désormais placée sous le contrôle des équipes conjointes de la direction de l'hydraulique de la wilaya, des bureaux d'hygiène de la commune de Hameur el-Aïn et de la direction de la santé.

L'eau de cette source a été soumise à des analyses de salubrité, au niveau de laboratoires hautement équipés, théâtres, également, d'analyses de contrôle régulières de plus de 200 sources d'eau à travers la wilaya.

La décision de fermeture de cette source a été basée sur les résultats des analyses réalisées par l'Institut Pasteur, qui avait

confirmé la "non-potabilité" de son eau, suite à l'apparition d'une épidémie de cholera.

Une décision qui fut, alors, totalement rejetée par la population locale, qui s'est dite convaincue de la salubrité de son eau. La wilaya de Tipasa avait enregistré 15 cas confirmés de cholera, tous pris en charge au niveau de l'hôpital de Boufarik, avant leur complet rétablissement et ce, sur un total de 130 cas suspectés de cholera, à l'échelle nationale.

Le 6 septembre dernier, l'Institut Pasteur d'Alger a identifié le vibron cholérique au niveau de oued Beni-Azza de Blida, un cours d'eau se déversant dans oued Mazafran, sur les frontières entre Tipasa et Blida.

R. N.

### TRANSFERT ILLÉGAL DE DEVICES À L'ÉTRANGER

#### Une nouvelle tentative déjouée

Les services de la police des frontières de l'aéroport international d'Alger ont mis en échec, récemment, une nouvelle tentative de transfert illégal de plus de 38.000 euros, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. "Les services de police des frontières ont arrêté un individu qui s'appretait à quitter le territoire national à destination de Dubaï en possession de 38.100 euros, un montant qui dépasse la somme autorisée à faire sortir sans déclaration. La somme en devise a été saisie et transférée aux services compétents pour finaliser les procédures légales", a précisé la même source.

A Oran, et suite à la réception de plusieurs plaintes portant retrait d'argent des comptes CCP à l'insu de leurs propriétaires, les services de police ont élucidé l'affaire du détournement d'argent de 62 personnes. Une procédure qui a permis l'arrestation de 2 suspects. Dans la wilaya de Skikda, 2 kg de kif traité ont été saisi et 4 suspects arrêtés par les forces de police. Les éléments de police de la daïra d'Azzaba ont arrêté 4 individus à bord d'un véhicule, après sa soumission au contrôle de sécurité, en possession de 2 kg de kif traité. Les suspects ont été transférés aux services compétents et une enquête a été ouverte.

R. N.

## DRONES DE LOISIRS EN ALGÉRIE

## Un projet de loi en étude pour encadrer la vente

Un projet de loi pour encadrer la mise en vente des drones de loisirs est actuellement en cours d'étude, a rapporté le journal *El Moudjahid* qui cite le directeur de la plateforme technologique du centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), Ahmed Kechida.

Le projet a pour but de réglementer davantage l'utilisation et la commercialisation des drones en Algérie. "Il est question par ce projet de texte de mettre un cadre juridique à l'activité des drones et à son utili-

sation", a expliqué M. Kechida. Ce projet de loi devrait constituer une base définissant les mesures réglementaires qui assureront le contrôle de l'usage de cet engin.

Par ailleurs, le directeur de la plateforme technologique du CRTI a annoncé que la quatrième génération du drone 100 % algérien sera testée avant la fin de l'année. Baptisé Amel-4, "ce drone d'une envergure de 1,7 mètre, a été conçu plus petit et plus léger par rapport aux premiers prototypes". Les essais de ce prototype dont la concep-

tion a coûté un demi-million de dinars devraient avoir lieu à la base de Sidi-Bel Abbès.

Amel-4 est destiné à un usage civil et peut donc servir à la surveillance des terres agricoles, la pulvérisation de pesticides, l'élaboration de cartes et en topographie. La commercialisation de ce modèle, doté de plusieurs caméras, nécessitera cependant un partenaire économique pour une production à grande échelle.

## DESSALEMENT D'EAU DE MER

## Accord de cession des actions entre Sonelgaz et une filiale de Sonatrach

Un accord a été signé hier à Alger entre le groupe Sonelgaz et le holding "Sonatrach valorisation des hydrocarbures" (SVH, filiale détenue à 100 % par Sonatrach), pour la cession de la totalité des actions détenues par Sonelgaz dans la société commune Algerian Energy Company, a indiqué le groupe Sonatrach dans un communiqué. "La conclusion de cet accord s'inscrit dans le cadre de l'optimisation des synergies opérationnelles et managériales, des coûts et des ressources des différentes sociétés de dessalement d'eau de mer et de production d'électricité", a expliqué la même source. En outre, cet accord permettra à Sonatrach "une maîtrise

des coûts et des risques associés aux programmes de dessalement d'eau de mer en exploitation et/ou en développement".

Il s'agit aussi de "la mise en place d'une nouvelle organisation adaptée au contexte, avec l'objectif de lancer un processus d'algérianisation de l'exploitation des stations de dessalement d'eau de mer avec le concours de partenaires technologues", détaille le groupe national des hydrocarbures. Ce nouveau mode de gestion, souligne-t-il, "est nécessaire au vu des risques notamment financiers et industriels assumés par Sonatrach".

R. N.

EXPOSITION DE PRODUITS ALGÉRIENS À LIBREVILLE

# Exporter le label "made in Algeria"

Une exposition spécifique des produits algériens à Libreville (Gabon) se tiendra du 20 au 25 novembre.

PAR AMAR AOUIMER

Cette manifestation est inscrite au programme officiel de la participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2018. Les participants à cette exposition bénéficieront d'une prise en charge à hauteur de 80% relative aux frais de location de stand et d'acheminement des échantillons et ce, dans le cadre du FSPE (Fonds spécial pour la promotion des exportations), selon l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Il y a lieu de noter que le délai de dépôt des échantillons et le prix du mètre carré seront communiqués ultérieurement aux opérateurs économiques algériens par les services de la Safex.

Selon la presse gabonaise, les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Gabon connaissent actuellement une croissance importante.



A l'issue de l'audience accordée par le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, à l'ambassadeur d'Algérie en poste dans la capitale gabonaise, Mohamed-Antar Daoud, il a été retenu l'organisation, au mois de novembre, à Libreville, d'une semaine économique algérienne.

Ce sera l'occasion, selon le diplomate

algérien, de faire connaître les produits algériens aux citoyens gabonais. « Ce sera une exposition de produits spécifiques algériens, destinée à faire connaître nos produits aux citoyens gabonais », explique-t-il dans les colonnes du quotidien *Matin équatorial*.

"L'Algérie vise, au terme de cette rencontre qui va donner lieu à la création du

Conseil des hommes d'affaires algéro-gabonais, à amener les investisseurs de ce pays à s'installer dans la zone économique spéciale de Nkok.

L'ambition algérienne consiste, à terme, à faire du Gabon la plaque tournante de ses échanges commerciaux avec les pays de la sous-région.

Grâce aux produits manufacturés fabriqués localement à Nkok, le pays envisage de créer un pont entre les deux espaces économiques et faire profiter les populations des six États de l'espace communautaire de son savoir-faire" indiquent des médias gabonais.

« Comme vous le savez, nous avons une expertise connue et reconnue en matière d'énergie, de fabrication de certains médicaments et d'industrie. Donc, nous nous devons de nous faire connaître parce qu'on ne peut faire de la coopération Sud-Sud sans faire de la coopération bilatérale », explique le diplomate algérien. Pays d'hydrocarbures, l'Algérie dispose d'une économie compétitive et diversifiée dans les domaines de l'énergie, l'industrie ou encore la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments.

A. A.

## Vers l'intensification de la coopération économique Gabon-Algérie

Récemment, les ministres gabonais et algérien en charge du Tourisme ont plaidé pour le renforcement de la coopération entre leurs deux pays dans divers domaines. Présente au Salon international du tourisme d'Alger, la ministre du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des services a évoqué le raffermissement et l'élargissement de la coopération entre l'Algérie et le Gabon.

Madeleine Berre a trouvé une oreille attentive auprès de son homologue algérien, qui a estimé que les deux pays peuvent s'appuyer mutuellement.

Dans une déclaration rendue publique, le 29 mai dernier, les responsables algériens ont insisté sur l'importance d'"intensifier et de promouvoir la coopé-

ration bilatérale dans différents domaines, notamment dans les secteurs du commerce et du tourisme".

Pour les responsables algériens en charge de l'aménagement du territoire et du tourisme, cette intensification de la coopération Gabon-Algérie serait un moyen d'œuvrer au "renforcement des relations de coopération économique et commerciale entre la région Sud-Sud et les pays africains". Concrètement, il sera question de "renforcer les échanges commerciaux et économiques entre les pays africains, y compris le Gabon à travers l'extension des lignes du transport aérien dans la région". A en croire les responsables algériens, c'est un souci majeur pour son pays, qui souhaite nouer des partenariats dans divers sec-

teurs d'activité, "notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire et du tourisme, en vue de faire valoir l'expérience algérienne".

Si Madeleine Berre a noté la convergence de vues et des orientations économiques entre les deux pays. Sa visite avait pour objectif de "renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière de développement, de diversification de l'économie et de gestion des matières premières".

L'économie gabonaise est très ouverte au commerce international. En période de croissance et de dynamisme du commerce international, c'est un avantage compte tenu de la faiblesse et l'étroitesse du marché intérieur.

Mais à l'inverse, cela peut être aussi une

cause de très forte volatilité et, donc, de vulnérabilité, faute d'une diversification des productions exportées. L'essentiel des exportations (93 %) repose sur des produits non transformés ou très peu transformés (pétrole brut, manganèse et sciages) et rendant l'économie vulnérable aux fluctuations des cours internationaux et au différentiel de change euro/dollar.

Le commerce extérieur représente 82,9 % du PIB du pays (moyenne 2011-2013, OMC). Les droits de douane sont relativement élevés et d'autres barrières non tarifaires existent dans le but de protéger le tissu industriel local.

R. E.

SALON "HOSPITALITY & FOOD" DE DOHA

## Les produits algériens suscitent l'engouement

Les stands de l'exposition des produits algériens au Salon "Hospitality & Food" à Doha 2018 ont connu une grande affluence des citoyens qatari et des visiteurs étrangers de différentes nationalités.

Les produits algériens ont été appréciés par les visiteurs au regard de leur qualité, lors d'une tournée à travers les différents stands de la foire en vue de recueillir les avis des opérateurs, au 3<sup>e</sup> jour de cette manifestation.

D'après le consultant qatari en affaires, également membre de la Chambre de commerce asiatique-arabe, Saâd Al Dabbagh, le marché qatari et les marchés limitrophes asiatiques ont besoin de bénéficier de la qualité qui distingue les produits algériens.

M. Saâd a précisé, à cet égard, que le marché qatari offre plusieurs opportunités pour l'accès du produit algérien aux

marchés du continent asiatique, en prenant le Qatar comme un portail principal.

Le même responsable a fait état de l'examen d'importants projets de partenariat entre l'Algérie et le Qatar, en vue de promouvoir le commerce bilatéral.

La participation algérienne était, selon la même source, fructueuse et avait captivé l'intérêt de plusieurs opérateurs qatari et étrangers, ayant fait part de leur disposition à examiner des partenariats avec leurs homologues algériens, notamment les produits qui ont connu une forte demande lors de cette manifestation.

Pour sa part, Riadh Mokhnachi, directeur marketing de l'entreprise Bifa Algérie, a relevé l'affluence dense des opérateurs qatari et étrangers sur les produits de l'entreprise, d'autant plus que plus de 20 opérateurs avaient été reçus

par son entreprise, au cours des trois jours, dont des Qataris, des Turcs et un nombre d'opérateurs européens.

M. Mokhnachi estime que les spécifications du produit, ses procédés de production et son prix poussent le client étranger à le découvrir, relevant l'existence de plusieurs projets d'accord qui sont actuellement examinés.

Pour sa part, le gérant de l'entreprise Iwa dattes export, Al Mouksib Aïd, a indiqué que cette manifestation a permis à son entreprise de conclure des partenariats avec 8 opérateurs qatari et d'autres pays, d'autant plus que les procédures finales aux fins de conclusion du contrat devront être finalisées.

Le directeur exécutif de l'entreprise Bir Ha Commerce et Entreprenariat, Fouaz El Belloui, représentant de la laiterie de Soumam-Algérie au Qatar, a mis en avant le succès du produit au Qatar, une

année seulement après sa commercialisation au Qatar.

L'expert en économie Smaïl Lalmas, qui a assisté aux différentes activités de cette manifestation économique, considère que ceci se veut un départ en vue de préparer la grande foire dédiée aux produits algériens prévue en 2019 au Qatar.

Le salon Hospitality & Food de Doha a fermé ses portes, jeudi soir.

A rappeler que l'Algérie participe à cette manifestation en tant qu'invité d'honneur avec plus de 33 entreprises algériennes qui ont présenté, trois jours durant, un large et riche éventail de produits agroalimentaires et agricoles qui ont connu un grand succès au Qatar et avait même drainé des milliers de visiteurs de différentes nationalités.

R. E.

SETIF

## Une délégation suisse sur les traces d'Henry Dunant

Une délégation suisse accompagnée d'une mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est arrivée, jeudi dernier à Sétif, pour suivre les traces du fondateur du CICR, Henry Dunant (1828/1901) qui vécut dans la région des Hauts-Plateaux entre 1853 et 1859, apprend-on jeudi du vice-président de la délégation du CICR, Philippe Bouchat. La délégation suisse, qui séjournera pendant trois jours à Sétif, se compose de la petite-fille de Dunant, son époux et leur fils, de la petite-fille de Moynier Gustave, membre fondateur du CICR, et du président actuel de la Fondation Henri Dunant. Pour Bouchat, ce voyage dans "l'Histoire et la mémoire" inclut la visite de divers sites et régions par lesquels est passé Henri Dunant durant sa période de résidence à Sétif, à Aïn Arnat et Djemila, où il avait travaillé et installé deux moulins avant de se rendre en Italie, où il avait assisté à la fin de la bataille Solferino entre, d'un côté, les Français et les Italiens, et de l'autre, les Autrichiens, bataille qui l'avait profondément marqué faisant naître chez lui l'idée de créer des associations de secours durant les guerres.

Le vice-président de la délégation du CICR a salué "la contribution précieuse" apportée par le Croissant-Rouge algérien et les autorités locales pour faciliter cette visite. Henri Dunant a été le co-fondateur de la Croix-Rouge en 1863 qui, par la suite, a donné naissance aux deux mouvements internationaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le CICR a été présent en Algérie de 1955 à 1962 durant la guerre de Libération nationale et ses membres, en coordination avec le Croissant-Rouge algérien, avaient rendu visite à des moudjahidine dans les prisons françaises

ALGER

## Bilan 2018 des saisies de marchandises

Près de 4 milliards de dinars de marchandises non facturées proposées à la vente dans les différents locaux et espaces commerciaux de la wilaya d'Alger ont été saisies par les agents de contrôle de la direction du commerce de la wilaya durant les neuf derniers mois, a indiqué, jeudi dernier, une source de la direction. Dehhar Layachi, représentant de la direction, a précisé que près de 4 milliards de dinars de marchandises non facturées ont été saisies dans les différents marchés, locaux et espaces commerciaux à Alger du début de l'année jusqu'au mois de septembre, ajoutant que le nombre des contraventions a atteint 4.581. Lors du contrôle des différents espaces commerciaux à Alger durant la période sus-citée, près de 12 tonnes de produits alimentaires ont été saisis, en plus de 26 kg de produits industriels : détergents et cosmétiques et autres.

Les produits alimentaires consommables saisis par les agents de contrôle pour des pratiques commerciales (non facturation, absence de registre de commerce et autres) sont remis à des structures à prestations publiques, alors que les produits impropres à la consommation sont détruits conformément aux mesures appliquées, a-t-il indiqué. Au total, 158.592 interventions ont été effectuées par les agents de la direction durant les neuf derniers mois suite auxquelles 22.700 P-V ont été établis et les propositions de fermeture de 1.160 locaux commerciaux ont été formulées. Concernant le contrôle de qualité et de répression de la fraude, 59.910 interventions ont été effectuées suite auxquelles 7.826 P-V ont été dressés pour lesquelles le commerçant contrevenant fera l'objet de poursuites judiciaires.

204 propositions de fermeture pour infraction de qualité et de répression de la fraude ont été formulées, ajoute la même source.

APS

BISKRA, DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

# Première wilaya "pilote" en 2019



**La présidente de l'association El-Amal d'aide aux malades atteints de cancer, Hamida Kettab, a annoncé que la wilaya de Biskra sera la première wilaya pilote de dépistage précoce du cancer du sein durant 2019.**

PAR BOUZIANE MEHDI

Mme Kettab a, s'exprimant lors d'une cérémonie consacrée à la présentation du bilan des activités de prévention de l'Association durant cette année, révélé que Biskra sera la première wilaya pilote à accueillir le lancement de la campagne de dépistage précoce du cancer du sein qui entre dans le

cadre de la campagne nationale du ministère de la Santé pour le dépistage précoce des cinq types de cancer les plus répandus en Algérie, inscrite dans le Plan national de lutte contre cette maladie (2015/2019).

Le cancer du sein chez la femme vient en tête des cas enregistrés avec 10.000 nouveaux cas annuellement et touche les femmes à partir de 40 ans, a rappelé l'APS, ajoutant que Mme Kettab a fait savoir que l'Association El-Amal avait formé la ressource humaine de cinq centres de santé publique à Biskra en coopération avec les cadres du Centre Pierre et Marie Curie de lutte contre le cancer (Alger) en prévision de la campagne de dépistage précoce devant être lancée dans cette wilaya, précisant qu'"outre les activités programmées pour le mois Octobre Rose de la lutte contre le can-

cer du sein, l'Association avait organisé plusieurs campagnes de sensibilisation pour sensibiliser les femmes quant au dépistage précoce de cette maladie". Selon l'APS, une cérémonie a été organisée à l'occasion de la clôture de la campagne Octobre Rose durant laquelle l'Association a présenté ses activités du Mois Bleu sur la lutte contre le cancer du côlon, et à cette occasion, des cadres du ministère de la Santé, des acteurs du domaine, des médecins et des journalistes ont été honorés pour leur aide à l'Association.

Les cinq types de cancer les plus répandus en Algérie qui seront ciblés lors de la campagne de dépistage précoce de 2019 sont : le cancer du sein, le cancer colorectal, de la prostate, du col de l'utérus et du poumon.

B. M.

LAGHOUAT, PROTECTION DE LA VILLE DES INONDATIONS

## Réalisation d'un tronçon de 800 mètres linéaires de digue

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a annoncé, jeudi à Laghouat, le lancement prochain des travaux de réalisation d'un tronçon de 800 mètres linéaires de digue pour la protection de la ville de Laghouat des inondations.

"Les travaux de réalisation d'un tronçon de 800 m de digue pour la protection de la ville de Laghouat des inondations seront lancés prochainement et seront suivis de la tranche restante longue d'un kilomètre", a affirmé le ministre lors de l'inspection de la zone dite Khat El-Oued sur les berges de Oued-M'zi, dans sa partie jouxtant le tissu urbain de la ville de Laghouat sur un linéaire global de 2,2 km.

Un tronçon de 500 m a été jusqu'ici achevé pour permettre, après réception des dernières tranches, à la ville de Laghouat d'être à l'abri des inondations.

Selon M. Necib, la finalisation des tra-

voux de la digue de protection donnera lieu, par la suite, à l'aménagement des berges de l'Oued avec des espaces verts et leur conversion en lieux de détente apportant ainsi une valeur ajoutée à l'aménagement urbain à la satisfaction des familles et citoyens.

Pour ce faire, une étude technique vient d'être élaborée et l'enveloppe nécessaire a été dégagée, a soutenu le ministre, ajoutant que près de 60% des inondations des villes sont provoquées par les oueds, en se référant à une étude technique peaufinée par un panel d'experts.

M. Necib a indiqué, en outre, que "la nouvelle stratégie du gouvernement, liée à la lutte contre les inondations des oueds, est en cours d'exécution avec le concours du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et repose, dans sa première phase, sur le

nettoyage des lits d'oueds", devenant souvent des dépotoirs d'ordures et des sites de réalisation de constructions anarchiques.

Le nettoyage des oueds constitue une priorité pour les pouvoirs publics en vue de fluidifier les cours, en attendant le déblocage des enveloppes pour la réalisation de l'aménagement final, a-t-il ajouté.

Mettant à profit la célébration de la Journée nationale de l'arbre, le ministre des Ressources en eau a donné le coup d'envoi d'une opération de mise en terre de 400 arbustes à proximité de la gare routière de Laghouat.

Le ministre devra présider, au terme de sa visite dans la wilaya, une cérémonie de remise de titres d'attribution de logements, tous types confondus, et de lots de terrain à bâtir.

APS



EL-TARF, RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ NATUREL

# 161 sites ruraux concernés



**Le wali d'El-Tarf, Mohamed Belkateb, a annoncé que pas moins de 161 sites groupés d'habitats ruraux localisés dans différentes communes de la wilaya frontalière d'El-Tarf seront raccordés avant le mois de Ramadhan prochain au réseau de gaz naturel.**

PAR BOUZIANE MEHDI

Lancés dans 85 sites sur les 161 ciblés, les travaux de raccordement se poursuivent "à un rythme soutenu" et affichent un taux d'avancement de 52 %, a précisé le même responsable, citant, entre autres sites,

ceux localisés dans les communes de Dréan, Chebata Mokhtar, Bougous, Zerizer et Asfour.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme de mise à niveau dont a bénéficié récemment la wilaya, cible près de 11.000 familles qui profiteront "avant le printemps prochain, au plus tard" de cette précieuse énergie pour laquelle une enveloppe financière de plus 248 millions de dinars a été mobilisée, a soutenu le chef de l'exécutif local lors d'une rencontre avec les représentants de la presse.

Selon l'APS, le wali a indiqué qu'en plus du raccordement au réseau de gaz de ville, ces groupements ruraux, au profit desquels plus de 1,5 milliard de dinars a été retenu pour leur alimentation en électricité, bénéficieront égale-

ment de divers autres travaux (réseaux d'assainissement, routes, éclairage public...) pour leur mise à niveau.

Mohamed Belkateb a, évoquant l'impact de ces projets sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, affirmé qu'un ambitieux programme valorisant l'investissement et créateur de richesse et d'emplois "sera prochainement mis en place" en faveur des zones frontalières de la wilaya d'El-Tarf, soulignant que ces projets d'investissement sont appelés à désenclaver, redynamiser et valoriser le potentiel existant dans les régions frontalières de la wilaya.

B. M.

EL-OUED, 64<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

## Attribution de 2.376 logements et aides à l'habitat rural

Plus de 3.600 logements, toutes formules de construction confondues, et des aides à l'habitat rural, ont été attribués à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie organisée, jeudi dernier, au siège de la wilaya d'El-Oued, au titre d'une large opération d'attribution de logements à travers le pays, dans le cadre de la célébration du 64<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre.

Inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du programme national pour la satisfaction de la demande sur le logement, ces unités consistent en 2.257 logements de type public locatif (LPL) attribués au niveau de huit communes, dont celle du chef-lieu de wilaya qui s'est taillée les trois quarts de ce programme avec 1.707 unités.

La cérémonie, présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a donné lieu également à la remise, outre des titres d'attribution

de ces logements, des clefs de 110 logements promotionnels aidés (LPA) et 300 titres d'attribution d'aides à l'habitat rural dans certaines communes de la wilaya, notamment dans les régions rurales enclavées.

Il est relevé, en outre, la remise de 1.000 titres d'attribution de lots de terrain à bâtir, dans le cadre des lotissements sociaux. Intervenant lors de la cérémonie d'attribution, le wali d'El-Oued, Abdelkader Bensaïd, a indiqué que cette opération de distribution, inscrite au titre des festivités commémoratives du 64<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, s'insère dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant le règlement de la question du logement, notamment au profit des catégories sociales défavorisées.

Les services de la wilaya s'emploient à accélérer les opérations de réalisa-

tion et de distribution des unités projetées, a-t-il souligné dans ce cadre.

Cette opération a été favorablement accueillie par les bénéficiaires et leurs familles, qui se sont félicités de la cadence de réalisation et de distribution des logements, sachant que certains d'entre eux, notamment de la commune du chef-lieu de la wilaya, avaient déposé leurs demandes depuis plus d'une décennie.

Près de 4.820 logements, toutes formules de construction confondues, avaient été attribués l'année dernière à leurs bénéficiaires, dont 1.858 dans le cadre de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, en plus de 1.050 logements attribués à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du Moudjahid et de la fête religieuse de l'Achoura.

APS

ORAN

## Fabrication de médicaments de chimiothérapie

Le groupe Sidal a des projets pour se lancer dans la production de médicaments pour le traitement du cancer, a indiqué à l'APS le directeur de produits du groupe, Amar Mokrani.

Interrogé en marge du Salon de la pharmacie, de la parapharmacie et du confort au quotidien (Pharmex), qui s'est tenu au Centre des conventions d'Oran du 25 au 27 octobre, M. Mokrani a affirmé que le groupe a lancé des études sur la production de molécules de chimiothérapie.

"C'est un projet qui nécessite un accompagnement de partenaires expérimentés et un transfert du savoir-faire", a-t-il relevé.

S'agissant des partenaires potentiels pour le lancement de ce projet, encore en cours d'étude, M. Mokrani a indiqué que des discussions ont été engagées avec des producteurs, européens ou américains.

Le groupe Sidal compte développer dans le cadre de ces partenariats, de nouvelles molécules et de nouvelles technologies, a noté le même responsable sans vouloir se prononcer sur l'échéance fixée pour le lancement du projet.

"Ce qui importe à Sidal, c'est de répondre aux besoins du malade algérien, tout en réduisant la facture de l'importation des produits d'oncologie, extrêmement coûteux", a-t-il, par ailleurs, souligné.

Dans un autre sillage, M. Mokrani a indiqué que les projets du groupe Sidal, pour augmenter la production avancent, avec une prochaine commercialisation des produits de l'unité production de Zemirli (avec une capacité de production de 50 millions d'unités de forme sèche par an), la prochaine réception d'une unité de production de sirop à Constantine et la mise à niveau des unités déjà opérationnelles.

D'autres projets sont, par ailleurs, en cours de réalisation, à Cherchell, ainsi que la mise à niveau des unités déjà existantes, comme celles de Dar el-Beïda, Gué de Constantine et Médéa.

S'agissant du Centre national de bioéquivalence de Sidal, implanté à Hussein-Dey, premier du genre à l'échelle nationale, qui sera chargé des études de conformité des médicaments génériques avec les principes (médicaments originaux), M. Mokrani a indiqué qu'il sera opérationnel "très prochainement". Le centre aura pour mission de certifier la conformité des génériques fabriqués par le Groupe Sidal, dans un premier temps, et pourra "probablement proposer des prestations de service à d'autres producteurs à l'avenir", a-t-il précisé.

TAMANRASSET

## Attribution de 350 aides à l'habitat rural

Les titres d'attribution de 350 aides à l'habitat rural ont été remis, jeudi dernier, à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Tamanrasset, lors d'une cérémonie présidée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, dans le cadre de la célébration du 64<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954.

L'opération concerne la commune de Tamanrasset et les villages et localités situés sur son territoire.

Cette attribution intervient dans le cadre d'une large opération de remise de logements à travers le pays, sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La wilaya de Tamanrasset a bénéficié de 29.850 unités de logements, de différentes formules de construction, dans le cadre des deux derniers programmes quinquennaux de développement.

APS

## SOMALIE

**Le bilan de l'attaque d'un hôtel à Mogadiscio s'alourdit à 39 morts**

Le bilan de l'attaque par des islamistes de l'hôtel Sahafi vendredi à Mogadiscio s'établit à 39 morts et 40 blessés, a annoncé samedi la police somalienne, revoyant à la hausse son précédent bilan de 22 morts.

L'hôtel, un célèbre établissement de la capitale somalienne, a été attaqué à l'aide de deux voitures piégées conduites par des kamikazes. Quatre autres assaillants ont été tués par la police et les gardes de l'hôtel. Une bombe placée à bord d'un "tuk-tuk", un taxi à trois roues, a en outre explosé une vingtaine de minutes plus tard dans une rue adjacente bondée.

Le bilan pourrait s'alourdir car des personnes sont encore portées disparues, a déclaré la police.

L'attaque a été revendiquée par le groupe radical islamiste shebab. L'hôtel est situé près du siège du département des enquêtes criminelles.

## UKRAINE

**2 soldats tués à la veille d'élections séparatistes**

Deux soldats ukrainiens ont été tués dans l'est séparatiste de l'Ukraine, a annoncé samedi l'armée, à la veille d'élections organisées par les rebelles prorusses dans les territoires sous leur contrôle.

"Au cours des dernières 24 heures, deux soldats ont reçu des blessures mortelles lors d'affrontements" avec les séparatistes, a indiqué le porte-parole militaire ukrainien Oleksandr Motouzianski.

Selon le porte-parole, les soldats ont été attaqués près du bastion rebelle de Lougansk à l'arme lourde et au mortier.

Le conflit entre l'armée ukrainienne et les séparatistes prorusses, soutenus par Moscou selon Kiev et les Occidentaux, a fait plus de 10.000 morts depuis son déclenchement en 2014.

Des accords de paix signés à Minsk en 2015 et l'instauration de nombreuses trêves ont permis une réduction considérable des violences, sans pour autant les faire cesser définitivement.

Les séparatistes organisent dimanche des élections visant à élire des "présidents" et des "députés" pour les deux "républiques populaires" proclamées sur les territoires sous leur contrôle dans l'est.

L'annonce de ces élections a déclenché de vives protestations de Kiev et des Occidentaux qui y voient la main de Moscou.

Agences

## ESPAGNE

**Le port espagnol de Ceuta annule les interdictions imposées aux navires russes**

*Depuis 2011, 62 navires de la Flotte maritime militaire russe sont entrés dans le port de Ceuta. Pourtant, aucun navire militaire russe n'a amarré à Ceuta depuis deux ans.*



Pour la première fois depuis deux ans, lorsque, sous la pression de l'Otan, les escales des bâtiments de guerre russes ont été suspendues, le croiseur lance-missiles russe Marchal Oustinov est entré dans les eaux du port espagnol de Ceuta. Après deux ans d'absence due à une exigence de l'Otan, des navires russes sont de retour dans le port espagnol de Ceuta, informent les médias locaux. Le croiseur lance-missiles russe Marchal Oustinov est notamment entré dans les eaux du port, le pétrolier Dubna et le remorqueur SB-400 doivent l'y rejoindre. Il s'agit d'un événement marquant, puisque, toujours selon les mêmes sources, les escales effectuées par des bâtiments russes rapportaient de l'argent à la ville, notamment grâce au ravitaillement en carburant et au réapprovisionnement en nourriture.

Des navires de guerre russes seraient

attendus à Ceuta après deux ans d'absence "Ils sont entrés aujourd'hui pour faire le plein, reconstituer des réserves de nourriture et pour que l'équipage se repose", a déclaré le porte-parole du port, Victor Jimenez. Cependant, il n'a pas précisé combien de temps le navire russe allait rester dans ce port espagnol situé sur le continent africain.

Depuis 2011, 62 navires de la Flotte maritime militaire russe sont entrés dans le port de Ceuta. Pourtant, aucun navire militaire russe n'a amarré à Ceuta depuis deux ans.

En octobre 2016, trois bâtiments de guerre russes, dont le croiseur lourd Amiral Kuznetsov, en route vers la

Syrie, devaient faire une escale à Ceuta. Mais les capitaines des navires ont décidé de modifier leur itinéraire et cette escale a été annulée. Cette décision a été prise après que le ministère espagnol des Affaires étrangères a demandé à l'ambassade de Russie à Madrid de lui fournir des explications concernant l'éventuelle participation de ces navires aux opérations militaires dans la ville syrienne d'Alep.

Selon le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg, les pays membres de l'Alliance peuvent décider eux-mêmes d'accueillir ou non les navires faisant partie du groupe aéronaval russe déployé en Méditerranée.

## SRI LANKA

**Le Président dissout le Parlement**

Le président Maithripala Sirisena a annoncé vendredi 9 novembre la dissolution du Parlement sri-lankais. Il y a exactement deux semaines, le chef de l'État avait déjà renvoyé son Premier ministre, un geste considéré comme illégal selon la Constitution. Faute de pouvoir rassembler une majorité de parlementaires pour approuver son nouveau chef de gouvernement, il convoque de nouvelles élections parlementaires. Mais là aussi, cette décision est considérée comme illégale.

Le Président essaie ainsi de sortir de l'impasse. Il y a deux semaines, quand il a renvoyé son Premier ministre, il a également suspendu le Parlement pour une quinzaine de jours. Il espérait ainsi avoir le temps de convaincre des parlementaires de l'opposition de soutenir son nouveau chef de gouvernement, Mahinda Rajapakse.

Ces députés de l'opposition affirment qu'on leur a promis des millions de dollars et un poste de ministre s'ils votaient pour Mahinda Rajapakse, et huit d'entre eux ont accepté. Mais cela n'est pas suffisant et le président a donc dissout l'assemblée et convoqué de nouvelles élections parlementaires pour le 5 janvier prochain. Mais cela ne veut pas dire que le Sri Lanka est sorti de la crise politique. Le renvoi du Premier ministre par le président, il y a deux semaines, était déjà considéré inconstitutionnel. La dissolution du Parlement l'est tout autant pour l'opposition. Et en effet, selon l'article 70 de la Constitution, le président ne peut dissoudre l'assemblée qu'au bout de quatre ans et demi d'exercice. Or le Parlement a été élu il y a seulement trois ans. Le principal parti d'opposition a déjà annoncé qu'il allait contester cette disso-

lution, certainement devant la Cour suprême. Cela veut dire qu'on s'avance vers une longue procédure, pendant laquelle les élections devraient être suspendues. Le Parlement ne siègera pas et le gouvernement sera dirigé par Mahinda Rajapakse, un homme qu'au moins la moitié du pays considère comme illégitime. La situation politique est particulièrement instable au Sri Lanka.

D'autant que cette dissolution ne va pas calmer les choses, analyse Olivier Guillard, chercheur à l'Institut des relations internationales et stratégiques.

Il y a une sorte de compétition d'influence entre l'Inde, la puissance régionale dominante traditionnelle, et la Chine, qui essaie d'y développer son influence. Cette carte géopolitique a une résonance sur les événements d'ordre domestique et politique au Sri Lanka aussi.

## CISJORDANIE OCCUPÉE

**Un enfant palestinien de 8 ans arrêté par les forces d'occupation israéliennes**

Un enfant palestinien, âgé d'à peine huit ans, a été arrêté jeudi par les forces d'occupation israéliennes à El-Khalil en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa, citant l'activiste des médias, Mohammad Awwad.

"Vendredi, les troupes militaires israéliennes ont arrêté l'enfant, Omar Abu Ayyash, 8 ans, après l'avoir pourchassé à l'entrée de la localité Beit Ummar au nord d'El-Khalil", a dénoncé l'agence.

Samedi, deux adolescents palestiniens ont

été arrêtés en Cisjordanie par les forces occupantes, a ajouté l'agence.

Ayman Anu Aicha, 14 ans, a été arrêté lors d'une incursion israélienne à El-Khalil, et Ahmad Raslan Qawas, 18 ans, a été arrêté dans le nord de la ville de Qalqilya, selon des témoins.

Fin octobre écoulé, trois enfants palestiniens tous âgés de 13 ans ont été tués par un tir d'obus israélien au nord-est de la ville de Khan Younes située au sud de la bande de Ghaza.

Août dernier, trois hauts fonctionnaires des Nations unies opérant dans les territoires palestiniens occupés avaient appelé à assurer la protection aux enfants palestiniens à travers la prise de mesures "concrètes" pour leur permettre de vivre sans peur et de restaurer leurs droits spoliés par l'occupant israélien.

Il s'agit de Jamie McGoldrick, coordonnateur humanitaire du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), James Heenan,

Chef du Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et Geneviève Boutin, Représentant spécial de l'Unicef dans l'État de Palestine.

Depuis le 30 mars dernier, plus de 217 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis le début des "Marches du retour", dans l'est de la Bande de Ghaza et d'autres dans des raids de l'aviation israélienne.

Agences

# Financement non conventionnel : urgence d'une cohérence dans la politique socio-économique

*Après des discours euphoriques sur le bienfait du financement non conventionnel, certaines voix, au niveau y compris du pouvoir, commencent à se rendre compte que non maîtrisée, ce mode de financement risque de conduire le pays vers une dérive inflationniste à la vénézuélienne avec des incidences économiques, politiques et sociales négatives...*





# Financement non conventionnel : urgence d'une cohérence dans la politique socio-économique

*Après des discours euphoriques sur le bienfait du financement non conventionnel, certaines voix, au niveau y compris du pouvoir, commencent à se rendre compte que non maîtrisée, ce mode de financement risque de conduire le pays vers une dérive inflationniste à la vénézuélienne avec des incidences économiques, politiques et sociales négatives...*

PAR \*ABDERRAHMANE MEBTOUL

Le gouvernement a amendé l'article 45 de la loi sur la monnaie et le crédit en recourant au financement non conventionnel sans introduire l'institutionnalisation dans cette loi du comité de surveillance, composé d'experts indépendants, pour éviter toute dérive. Car comment ne pas rappeler la dure réalité économique, du lien entre cotation d'une monnaie et anticipation de l'inflation, le square port Saïd le 3 novembre 2018 anticipant les effets de la politique de financement non conventionnel, le dinar officiel continue de déraiper (plus de 135 dinars 1 euro), sur le marché parallèle approchant les 210 dinars un euro et le prix des produits connaissent depuis une flambée, les effets cumulatifs ne se faisant sentir, comme le rappelle le FMI, si l'on continue sur cette lancée, dans deux ou trois ans.

**1.- Le contenu de l'ordonnance** d'août 2003 et de la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit.

La loi sur la monnaie et le crédit a été instaurée par la loi 90-10 du 14 avril 1990, modifiée par l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 et récemment par l'ordonnance 10-04 du 26 août 2010 ne concerne d'un seul article l'article 45 dont la mouture de 2003 stipule : "La Banque d'Algérie peut, dans les limites et suivant les conditions fixées par le Conseil de la monnaie et du crédit, intervenir sur le marché monétaire et, notamment, acheter et vendre des effets publics et des effets privés admissibles au réescompte ou aux avances". Dans le nouveau avant projet, il est stipulé "Art 45 bis : nonobstant toute disposition contraire, la Banque d'Algérie procède, dès l'entrée en vigueur de la présente disposition, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer notamment :

-À la couverture des besoins de financement du Trésor

-Au financement de la dette

publique interne et au financement du Fonds national d'Investissement (FNI). Ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période sus-visée, notamment, au rétablissement

-Des équilibres de la trésorerie de l'État et de l'équilibre de la balance des paiements. Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de cette disposition, par le trésor et la Banque d'Algérie, est défini par voie réglementaire". La modification de la loi sur la monnaie et le crédit s'était basée sur les expériences des USA, de l'Europe, de l'Angleterre et du Japon. Il convient d'examiner le contexte particulier du financement non conventionnel de ces économies afin de ne pas induire en erreur les la population algérienne et les autorités du pays.

**a- Qu'en est-il de l'expérience** américaine, première puissance économique mondiale qu'invoque l'avant-projet de la loi sur la monnaie et le crédit ? La FED a été affrontée à une situation jusqu'alors inconnue depuis l'après-guerre sur le risque déflationniste, l'objectif étant le plein emploi l'emportant sans conteste sur celui de la maîtrise de l'inflation, il s'ensuit que la FED devait remplir la fonction de prêteur en dernier ressort pour les établissements en difficulté. Mais cette pratique a été conçue comme un sauvetage individuel où sont soigneusement distinguées les banques en difficulté de liquidité et les banques insolubles. La FED était confrontée fin 2008 à une contraction du PIB des Etats-Unis de près de 9 %. L'action traditionnelle de stimulation par la baisse des taux d'intérêt n'était plus possible puisque le taux des fonds fédéraux (FED funds) évoluait entre 0,00 et 0,25 %. L'objectif est d'alimenter la liquidité des banques en acceptant les titres qu'elles pré-

sentent à la Banque centrale au premier rang desquels les titres publics suivis par les titres représentatifs du crédit hypothécaire. La politique de la FED est non conventionnelle dans son rapport à la dette fédérale où les achats de bons du Trésor américain au rythme de 85 milliards de dollars par mois passé à 75 en janvier 2014 et en réduction depuis 2015 constituent une monétisation de la dette fédérale, les experts américains soulignant que la FED reverse au Trésor fédéral les intérêts importants perçus sur son portefeuille de bons du Trésor. Mais le risque d'une monétisation excessive de l'économie avec le risque d'une décroissance organisée notamment depuis la fin 2013 a accéléré les achats de bons du Trésor qui témoigne de l'action régulatrice de la FED. Cette régulation s'inscrit dans un contexte réglementaire limitant les activités spéculatives des banques par l'entrée en vigueur de la règle Volker (du nom de Paul Volker ancien Président de la FED) avec pour objectif d'interdire aux banques de spéculer avec leurs fonds propres, limitant aussi leur participation à des fonds spéculatifs (hedge funds ou private equity) devant préciser que la spéculation pour compte propre représente jusqu'à 10 % du produit net bancaire des grandes banques d'affaires américaines.

**b- La zone euro** a le produit intérieur brut, en valeur nominale le plus élevé du monde avant les USA. Quelle a été l'expérience de la BCE ? La Banque centrale européenne s'est également engagée dans des actions non-conventionnelles, encore que son environnement est marqué par la prépondérance du financement bancaire. Et par l'hétérogénéité des économies constitutives de la zone euro, dominée par deux Etats l'Allemagne et la France. En Allemagne les prêts bancaires constituent 70 % du financement du secteur privé pour seulement 20 % aux Etats-Unis. On est face à des systèmes où le rôle



des banques dans le financement de l'activité est fondamentalement différent malgré l'engagement des banques européennes sur les marchés financiers mondialisés. La BCE a donc adopté des procédures différentes de soutien de la liquidité d'autant qu'elle est soumise à des contraintes institutionnelles fortes dont la plus importante à laquelle échappe la FED est l'interdiction de financer les déficits publics (articles 123 et 125 du Traité européen). Dès la fin de 2008 ont été mises en place dans l'urgence des procédures d'appel d'offres illimité à taux fixe assurant la liquidité bancaire et représentent une forme adaptée parce que généralisée à l'ensemble des banques du prêt en dernier ressort. Ces pratiques seront prolongées jusqu'à la mi-2014. En fait la BCE agit comme un intermédiaire financier en dernier ressort plutôt que comme une Banque centrale prêteur en dernier ressort qui exercerait de par sa fonction une action discriminante. La BCE a annoncé en 2013 privilégier la transmission de ses conditions de financements aux PME . Le président de la BCE a annoncé "un réglage monétaire accommodant aussi longtemps que nécessaire devant définir pour le réglage des anticipations la conformité des décisions aux annonces en matière de taux et d'accès à la liquidité". Mais pour éviter un dérapage, ont été mis en place des d'institutions de contrôle et de surveillance des bilans des banques. Le 18 décembre 2013, un accord a été conclu sur le méca-

nisme dit de - résolution - dont l'objet est d'organiser la faillite éventuelle de banques de la zone euro, accord entré en vigueur en 2015 qui et s'appliquerait aux 130 banques les plus importantes. Comme a été mis en place l'Union bancaire décidée en juin 2012 qui implique une supervision unifiée des banques confiée à la BCE à la fin 2014 et suppose un contrôle de la qualité des actifs qui se limitera aux 130 plus grandes banques représentant 85 % des actifs de la zone. La mise en place de ce contrôle et les décisions réglementaires qu'il implique ont suscité la création d'une multiplicité d'organismes qui ne concernent pas directement l'analyse des procédures et instruments non conventionnels des banques centrales mais l'action traditionnelle de supervision et de réglementation des banques de second rang. D'une manière générale, les instruments non conventionnels utilisés depuis la crise par la BCE, n'étant pas autorisée à financer directement les États membres, la BCE a choisi d'alimenter la liquidité bancaire par des procédures simples étendues au moyen terme, tout d'abord l'appel d'offre illimité à taux fixe, puis le refinancement à long terme entendu comme 6 mois,12 mois puis 3 ans avec un élargissement progressif des collatéraux admis au refinancement. Comme pour la FED, la BCE s'en remet au - guidage des anticipations - pour orienter les comportements économiques.

**c- Qu'en est-il de l'expérience** du Royaume-Uni 4<sup>e</sup> puissance économique mondiale qu'invoque l'avant projet de la loi sur la monnaie et le crédit ? Le Royaume-Uni n'est plus membre de l'Union européenne et bien avant son retrait il n'appartient pas à la zone euro. La Banque d'Angleterre (BoE) a mis en place comme les autres grandes banques centrales à la suite de la crise de 2008 des instruments non-conventionnel, articulée à la politique économique du royaume. Le principal instrument de la BoE est un programme d'achat d'actifs "Asset Purchase Facility" APF, mis en place dès mars 2009 qui ont porté sur les bons du Trésor britanniques, "gilts" essentiellement à moyen et long termes et leur volume actuel représente près du quart du PIB annuel, l'objectif visé étant d'abaisser les taux à long terme afin de faciliter les conditions de prêt sur les marchés financiers. Il s'agit aussi de substituer dans les actifs des compagnies d'assurance et des fonds de pension aux titres publics rachetés par la Banque centrale des titres privés: actions, obligations. Depuis 2012 la BoE ne s'est plus limitée à l'assouplissement quantitatif. Elle a développé "l'Extended collateral term repo facility" réserve de liquidités destinée à répondre aux tensions de nature exceptionnelle sur le marché, elle est mise en œuvre sous la forme de lignes des liquidités qui sont ouvertes mensuellement. Ce dispositif diffère du refinancement à long terme de la BCE parce qu'il est lié aux prêts accor-

dés aux entreprises par les banques, ayant permis d'obtenir une baisse sur le taux de financement à long terme, y compris sur ceux des prêts hypothécaires. A la différence de la BCE, la politique monétaire de la BoE est construite en coordination avec la politique économique du gouvernement. Il lui est cependant demandé de justifier ses arbitrages. Un certain guidage des anticipations est envisagé pour 2014 avec la publication de seuils intermédiaires. Les indicateurs retenus seraient significativement les capacités non employées dans l'économie. Contrairement à la BCE la BoE a donc directement financé le Trésor britannique et plus récemment mis en place une facilité d'accès à la liquidité pour les banques pour leur permettre de répondre à d'éventuelles tensions du marché.

**d-Enfin qu'en est-il** de l'expérience du Japon grande puissance économique qu'invoque toujours l'avant projet de la loi sur la monnaie et le crédit ? Selon les analyses des spécialistes de l'économie japonaise les effets de la crise de 2008 y ont été atténués parce que la Banque du Japon a pratiqué un assouplissement monétaire important avec des achats substantiels d'actifs. Contrairement aux pratiques antérieures qui ont été inefficaces pour lutter contre une économie en déflation, on assiste récemment à l'achat de bons du Trésor du Japon en abandonnant les limites jusqu'alors imposées : les bons du Trésor à long terme détenus par la Banque centrale devaient être d'un montant total inférieur à celui de la monnaie fiduciaire en circulation. Il s'agissait d'éviter la monétisation de la dette publique. Désormais les opérations de la Banque centrale se font sur toutes les maturités et sans les limites antérieures. La Banque du Japon (BoJ) a doublé le montant mensuel des achats de bons du Trésor et en augmentant le montant de ses achats d'actifs tout en définissant un objectif de progression annuelle de la base monétaire. Toujours selon les experts japonais, le taux de change dollar/yen demeure cependant jusqu'à présent défavorable au yen et que la politique de la Banque centrale japonaise n'a pas jusqu'à présent obtenu le soutien des industriels japonais. Ils conditionnent la hausse des salaires à la réussite de la politique de lutte contre la déflation.

**2. La modification de la loi sur la monnaie et le crédit**

Le gouvernement avait justifié le financement non conventionnel en minimisant à la fois l'importance de la sphère informelle et la difficulté de recouvrer les dettes tant des entreprises publiques que privées. Mais existent des données officielles contradictoires qui influent sur la future politique économique. Or, l'information en ce XXI<sup>e</sup> siècle n'est plus le quatrième de l'intelligence économique mais le pouvoir lui-même. Comment également expliquer ce faible montant en contradiction avec la majorité des rapports de précédents gouvernements qui ont montré une faible bancarisation de l'économie ? D'une manière générale, il s'agit d'expliquer clairement pourquoi les dernières mesures tant des chèques que de l'obligation de déposer l'argent de la sphère informelle obligatoirement au niveau des banques algériennes que de l'emprunt obligatoire ont eu un impact très limité renvoyant toujours à la confiance et au fonctionnement global de la société. Dans une déclaration rapportée par plusieurs agences de presse nationale et internationale, selon le directeur général du Trésor public, le gouvernement envisagerait sérieusement d'abandonner le recours au financement non conventionnel et cette décision pourrait même intervenir, dans 60 jours, c'est-à-dire à partir de janvier 2019. Or ces propos contredisent à la fois la déclaration récente du premier ministre et sont en contradiction avec les données quantitatives de l'avant projet de loi de finances 2019 et donnent l'impression d'un manque de coordination vis-à-vis de la vision économique du pays. Aussi, ne devant pas induire en erreur l'opinion publique et donner une image négative au niveau international du pays (cacophonie), contrairement aux prévisions du directeur général du Trésor, sauf dans l'hypothèse d'une plus grande rigueur budgétaire pour lutter contre les surcoûts, une meilleure allocation des ressources financières supposant une planification stratégique, la lutte contre la corruption et cibler les subventions, il faudrait en 2019 un cours d'environ 100 dollars le baril pour ne pas puiser dans les réserves de change et ne pas utiliser le financement non conventionnel, en n'oubliant pas que 33 % des recettes de

Sonatrach proviennent du gaz. Alors que le Brent a atteint le 3 octobre un pic de 86,74 dollars. Le cours du pétrole du 2 novembre 2018 a été coté à 72,70 dollars le Brent (63,09 euros) et 63,86 dollars le Wit (55,1 euros) avec un cours dollar/euro 1,14, et pour le dinar algérien cours Forex 118,60 dinars un dollar et 135,67 dinars un euro avec 210 dinars un euro et 181 dinars un dollar sur le marché parallèle( cours achat) Sur le plan quantitatif, la masse monétaire (M2), après avoir quasiment stagné en 2015 et 2016, a augmenté de 4,27 % au premier semestre de 2017 et de 3,83 % au second semestre (8,27 % pour toute l'année 2017). Hors dépôts du secteur des hydrocarbures, l'accroissement de M2 en 2017 a été plus faible (4,88 %), contre 14,6 % en 2014, 8,4 % en 2013, 10,9 % en 2012 et 19,9 % en 2011. Dans son rapport officiel fin 2017, la Banque d'Algérie a précisé que la masse monétaire a atteint 14.574 milliards de dinars à fin 2017, contre 13.817 à fin 2016 dont 4.780 milliards de dinars, circulent en dehors du circuit bancaire, dont 1.500 à 2.000 sont thésaurisés par les agents économiques, dont les ménages, et entre 2.500 et 3.000 milliards de dinars sont échangés sur le marché informel. Le gouverneur a souligné la nécessité d'intégrer la priorité de bancarisation de cette manne monétaire qui échappe aux banques dans la stratégie monétaire commerciale Le 31 octobre 2018, pour le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), pas moins de 4.800 milliards de dinars (soit environ 20 milliards de dollars) échappent totalement aux banques. Selon la BA, ce montant de 4.800 mds DA se décompose en deux niveaux. Le premier, c'est-à-dire 2.000 mds DA environ qui sont chez les particuliers ou appelé la petite épargne qui échappe au système financier, et le reste d'environ 2.800 mds DA qui irrigue l'économie nationale qu'on appelle "l'informel". Il s'ensuit que si nous prenons en compte les données précédentes, le montant circulation hors banques (14.574/4.780 milliards de dinars) par rapport à la masse monétaire en circulation, nous aurons le ratio de 32,8 %. Le montant détenu par la sphère informelle par rapport à la masse monétaire en circulation (2.500/3.000) donne un ratio variant entre 17,15 et 20,59 %.

●●●

### 3.- Faute de maîtrise du système d'information, des déclarations contradictoires

Le constat est que les données soient imparfaitement maîtrisées, faute d'une vision stratégique, d'une synchronisation de la sphère réelle et financière d'une part et de la sphère économique et sociale d'autre part, comme en témoignent des déclarations contradictoires. L'ex-ministre des Finances Benkhalfa l'avait évalué dans un entretien à une télévision privée entre 40 et 50 milliards de dollars et en 2016, l'ex-Premier ministre Abdelmalek Sellal a donné le montant de 37 milliards de dollars et en septembre 2017, contredisant tous ces organes officiels, le Premier ministre Ahmed Ouyahia donne le montant de 17 milliards de dollars. Selon Deborah Harold, enseignante américaine de sciences politiques à l'université de Philadelphie et spécialiste de l'Algérie, se basant sur des données de la Banque d'Algérie, l'économie informelle brasserait 40/50 % de la masse monétaire en circulation. L'ex-ministère du Commerce avait confié en 2014/2015, selon l'APS, que la sphère informelle représenterait 45 % de la superficie économique. Selon l'ONS l'économie informelle représente, selon les chiffres officiels, près de 45 % du Produit intérieur brut (PIB) et que les effectifs dans la sphère informelle peuvent varier entre 30/40 % de la population active, certaines données étant reprises par le ministère du Travail qui en 2015 donnait 30 %. Récemment ? interrogé sur les chiffres présentés par d'anciens membres du gouvernement, ou encore l'actuel Premier ministre qui évoquait en septembre 2017 / 2018 des montants ne dépassant pas les 1.700 milliards de dinars, a affirmé sans ambiguïté, je le cite : "Ça reste des déclarations. On n'est pas sûrs. On ne va pas dans une politique financière qu'on ne maîtrise pas". Or ces propos donnent l'impression d'un manque de coordination vis-à-vis de la vision future de la politique économique du pays. Il s'agit d'éviter des confusions et d'expliquer la méthodologie sur laquelle repose de la méthode de calcul, car plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans le secteur informel. Là où les approches choisies dépendront des objectifs poursuivis, qui peuvent être très simples, comme obtenir des informations sur l'évolution du nombre et des caractéristiques des personnes impliquées dans le secteur informel, ou plus complexes, comme obtenir des informations détaillées sur les caractéristiques des entreprises impliquées, les principales activités exercées, le nombre de salariés, la génération de revenus ou les biens d'équipement. Le choix de la méthode de mesure dépend des exigences en termes de données, de l'organisation du système statistique, des ressources financières et



humaines disponibles et des besoins des utilisateurs, en particulier les décideurs politiques participant à la prise de décisions économiques. (voir étude du professeur Abderrahmane Mebtoul décembre 2013- Institut français des relations internationales Ifri, 2<sup>e</sup> Think Tank mondial en 2017) "*poids de la sphère informelle au Maghreb et incidences géostratégiques*". Il s'agira d'éviter cette confusion dans le calcul du montant de la sphère informelle en différenciant plusieurs méthodes de calcul qui donnent des montants différents soit par rapport au produit intérieur brut (PIB), par rapport aux effectifs employés, par rapport à la masse monétaire en circulation et le montant des devises échangé sur le marché parallèle. Car cette cacophonie au niveau officiel, est d'une extrême gravité car sans système d'information fiable, avec la percée de la théorie de l'intelligence économique, aucune prévision et politique économique cohérente n'est possible les pertes pouvant se chiffrer en milliards de dollars. Il s'agit d'expliquer clairement pourquoi plusieurs mesures tant des chèques que de l'obligation de déposer l'argent de la sphère informelle obligatoirement au niveau des banques algériennes, que l'emprunt obligataire malgré des taux d'intérêts élevés supérieurs à ceux des banques, ont eu un impact très limité renvoyant toujours à la confiance et au fonctionnement global de la société.

### 4.- Conclusion-comparer le comparable

Au moment où le projet était discuté j'avais proposé au gouvernement non conventionnel, l'introduction d'une clause pour son plafonnement afin de rétablir la confiance et l'institutionnalisation a dans cette loi du comité de surveillance composé d'experts indépendants pour éviter toute dérive. Par ailleurs, concernant le financement non conventionnel, évitons la comparaison avec l'Europe, le Royaume Unis, le Japon (trois monnaies internationales convertibles et de grandes puissances économiques) et surtout les États-Unis d'Amérique, le dollar étant une monnaie internationale qui finance à la fois l'économie américaine mais également le reste du monde, avec un fort déficit budgétaire, depuis la décision de Nixon de décréter la non convertibilité du dollar vis-à-vis de l'or (1971). Pour le

cas du Japon c'est un pays qui a une grande épargne, la dette intérieure étant couverte par cette même épargne, les Japonais ayant préféré s'endetter leur État plutôt que d'augmenter les impôts expliquant la déflation. Pour le cas de la Turquie, pays émergent, ayant connu par le passé une dérive monétaire, cette dernière a été amortie car possédant d'importantes capacités productives. Comparons pour plus d'objectivité des cas similaires comme le Venezuela et le Nigeria pour ne pas commettre les mêmes erreurs. Selon le docteur Paul Craig Roberts qui a été conseiller économique du Président Reagan et du sous-secrétaire du Trésor de l'administration Reagan au début des années 1980 et qui est devenu l'un des pères fondateurs des Reaganomics en particulier par sa contribution à la réforme de la "*Loi de l'impôt*" de 1981 dans l'*American Herald Tribune* du 21 septembre 2017 je le cite : "*L'effet de l'impression de l'argent semble dépendre de ce qui est fait avec lui et de la façon dont il entre dans l'économie. Les États-Unis, par exemple, ont imprimé une énorme somme d'argent au cours des 10 dernières années. Au lieu d'entrer dans l'économie de consommation et d'augmenter les prix, l'argent est entré dans des instruments financiers, ce qui augmente les prix des obligations et des stocks. Si un pays a des ressources, il peut créer de l'argent pour développer les ressources et ne pas compter sur des prêts étrangers. Si la monnaie du pays est négociée à l'échelle internationale, le pays risquerait de créer de l'argent, ce qui entraînerait des marchés spéculant contre la monnaie du pays et réduisant sa valeur d'échange. Ce serait très coûteux si le pays dépend des importations. Aussi selon cet éminent économiste, il faut éviter de comparer l'utilisation du financement non conventionnel que propose d'utiliser l'Algérie avec celle des USA devant comparer le comparable*". Le plus grand ignorant étant celui qui prétend tout savoir après consultation de nombreux experts internationaux et nationaux, la conclusion est la suivante : contrairement à certaines affirmations non fondées, ignorant le fonctionnement du système monétaire international en mutation, il existe une corrélation indirecte, en cas de rigidités structurelles, et sans contreparties productives, pour le financement non conventionnel entre le taux d'in-

flation et la cotation d'une monnaie et ce combinée avec les effets d'autres variables et paramètres macro-économiques et macro-sociaux internes et d'effets externes. L'Algérie souffre cruellement de perspectives en ce monde instable et turbulent avec de profondes mutations géostratégiques qui s'annoncent 2018/2030. Je souhaite que l'ensemble des projets inscrits dans le programme soit individualisés et que leur mode de financement (part dinars, devises) année par année soit clairement défini avec leurs impacts sur la trajectoire budgétaire, le taux de croissance et le taux de l'emploi. En conclusion, espérons que la cacophonie sur les données de la sphère informelle soit levée rapidement. En cette période difficile de tensions budgétaires, personne n'ayant le monopole de la vérité et du nationalisme, l'Algérie doit mobiliser tous ses enfants sans exclusive, favoriser le dialogue productif, évitant les dissensions inutiles ou pouvoir, opposition et experts non organiques, doivent contribuer au redressement national dont une croissance négative ou faible, devant être supérieur au taux de croissance démographique, peut avoir des répercussions tant nationales, sociales, politiques que géostratégiques au niveau de la région existant un lien dialectique entre sécurité et développement. Evitons de fonder une politique économique sur des modèles économétriques appliqués aux pays développés déconnectés des réalités nationales dont certains experts, qui avaient pronostiqué en 2014 le retour d'un cours du pétrole à plus de 80 dollars. Devant l'ex-Premier-ministre et les membres de son gouvernement dans ma conférence à Club des Pins le 26 novembre 2014, dans plusieurs interviews les médias publics et privés nationaux et médias internationaux, j'avais proposé un comité de crise de crise chargé de proposer des mesures opérationnelles de réformes au sein du conseil économique et social en léthargie depuis des années. Induit en erreur par certains experts ou intellectuels organiques aux ordres, les responsables ne nous ont pas écoutés et nous payons aujourd'hui les conséquences de cette imprévision. L'Algérie a un répit de seulement trois ans pour changer de cap et éviter de vives tensions sociales 2020/2022. Avec le niveau des réserves de change bien qu'en baisse, l'Algérie en ce mois de novembre 2018, ne connaît pas encore de crise financière mais une crise de gouvernance. Mais le risque sans correction de l'actuelle politique économique et notamment industrielle dont le résultat est mitigé, contrairement à certains discours démentis par le terrain, est d'aller droit vers le FMI horizon 2022 ou cohabiteront crise financière et crise de gouvernance. Ce qu'aucun patriote ne souhaite.

**A. M.\*Professeur des universités et expert international**

23<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER (SILA)

# Côture du salon après 12 jours d'exposition

Le 23<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila) a pris fin samedi au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), après douze jours d'activités diverses auxquelles a assisté un public nombreux.

**A**u dernier jour du 23<sup>e</sup> Sila, les visiteurs ont continué à affluer, alors que les stands se vidaient et que de nombreux exposants s'apprêtaient à emballer leurs cartons.

Dans un point de presse, le commissaire du Sila a indiqué que seuls "huit titres traitant de la sorcellerie ont été retirés" des stands, sans autre précision sur les exposants visés ou leur nationalité.

Le commissaire du Sila s'est limité à rappeler à ce propos les termes de la loi de 2015 sur le livre qui interdit l'exposition de "tout ouvrage portant atteinte aux symboles de l'État et faisant l'apologie de la violence, du terrorisme et du racisme", pendant le salon.

Il a aussi indiqué que sur les 1.018 maisons d'éditions participant au Sila 2018, seul un éditeur algérien s'était retiré et un éditeur iranien avait dû fermer son stand pour avoir enfreint au règlement intérieur du salon.

A une question sur l'éventualité d'autoriser la vente en gros des livres comme le demandent des éditeurs arabes, le commissaire a exclu cette possibilité renvoyant au même règlement qui "interdit" la vente en gros.

Il a, par ailleurs, ajouté que le nombre de visiteurs a atteint, cette année, 2,2 millions avec un record de 630.000 visiteurs enregistrés le 1<sup>er</sup> novembre.

Evoquant le budget du Sila 2018, M. Messaoudi a jugé "insuffisant" le montant de 60 millions de dinars alloué à une manifestation de cette envergure : une baisse de 25 % par rapport à l'édition 2017 du salon qui avait bénéficié d'une enveloppe de quelque 90 millions de dinars.

Le Sila 2018 a accueilli plus de 300.000 titres proposés par plus d'un millier d'exposants, dont 276 maisons d'édition algériennes et plus de 700 éditeurs étrangers représentant 47 pays, dont la Chine, l'invité d'honneur de cette édition.

## "L'Algérie vue par les orientalistes russes", un ouvrage signé Abdelaziz Boubakir

L'écrivain Abdelaziz Boubakir présente à travers son dernier ouvrage, "L'Algérie vue par les orientalistes russes", un guide en langue arabe à l'attention des chercheurs et spécialistes des relations algéro-russes, et des études russes sur l'Algérie.

Dans cet opus de 100 pages, fraîchement publié chez Mim édition Algérie à l'occasion du 23<sup>e</sup> Sila, l'auteur livre la quintessence des écrits russes sur l'Algérie à travers sa littérature, sa sociologie et son économie, dans un



style concis, direct et sans fioritures. Dès le premier chapitre de son guide, qui en compte sept, Boubakir avertit que l'Algérie - comme objet d'études sur le monde arabe - apparaît au XVII<sup>e</sup> siècle dans les récits de voyage d'auteurs russes. Il cite, en exemple, *L'Algérie des temps modernes*, un livre de Modeste Bagdanovitch paru en 1849 et *L'Algérie* d'Alexander Kouropatkine (1877). Ces auteurs, souligne-t-il, "étaient des militaires de haut rang, dont l'un avait assumé les fonctions de ministre de la Guerre".

Dans le deuxième chapitre, l'écrivain affirme que contrairement aux récits français et allemands, les écrits de voyageurs russes sur l'Algérie demeurent méconnus, quittant rarement les rayons de bibliothèques de Moscou et Saint-Petersbourg. Et évoque, parmi ces ouvrages ignorés des chercheurs algériens, le *Récit du voyageur inconnu* dont la date, rapporte Boubakir, remonte à 1674. L'écrivain réserve un chapitre à part aux écrits russes consacrés à L'émir Abdelkader pour montrer l'intérêt précocité des auteurs russes pour cette figure dont le stature a suscité la curiosité d'écrivains. Dès 1847, L'Emir fera l'objet de nombreux écrits dont sa biographie parue dans la série *La vie des célébrités*, vingt ans plus tard.

Dans la partie consacrée à la critique russe de la littérature algérienne, Boubakir avance que cette dernière a commencé par se faire connaître en Russie grâce aux œuvres de Dib, Mammeri, K. Yacine, Benhaddouga et Ouattar, outre les contributions de Abou El Kacem Saâdallah dans la presse locale. A ses yeux, le mérite revient au critique Victor Balashov, "le premier, en Russie, à avoir dirigé les regards d'un (premier) noyau de chercheurs et d'étudiants vers la littérature algérienne". Les nombreux ouvrages et articles de presse de Balashov, assure l'auteur, "ont permis à la littérature algérienne de faire son entrée dans l'Encyclopédie abrégée de la littérature".

"La critique russe", affirme Boubakir, considère la littérature algérienne, arabophone ou francophone soit-elle, comme une et voit dans ce bilinguisme la preuve de l'existence d'une "conscience collective multiforme".

Pour les Russes, affirme l'auteur du guide, cette littérature résolument algérienne, d'où sont exclus les auteurs d'origine française et les algérienistes, est "une contribution inestimable à la lutte du peuple algérien".

Dans un autre chapitre intitulé "A propos de la traduction (au russe) des œuvres littéraires algériennes", Boubakir poursuit le développement de ce thème et atteste que Dib demeure l'auteur le plus traduit à travers *La Grande Maison*, *L'Incendie*, *Le Métier à tisser* - qui complète sa trilogie-Algérie -, *Au Café*, son recueil de nouvelles, entre autres œuvres du grand romancier.

Si Mouloud Mammeri, Mouloud Feraoun et Malek Haddad ont été successivement traduits à la langue russe, celle-ci ne s'intéressera vraiment à la littérature algérienne en arabe qu'à partir de 1966, avec la traduction de Tahar Ouettar et à sa suite Rachid Boudjedra. Le guide consacre également toute une section à un des plus éminents spécialistes des études algériennes en Russie, l'orientaliste Robert Land.

Outre un ouvrage collectif, cet auteur a signé pas moins de dix-neuf livres sur l'Algérie, rappelle son auteur.

Pour clore son ouvrage, Boubakir propose une nomenclature des études prospectives russo-soviétiques sur l'Algérie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ayant pour objet la littérature, la sociologie, la politique, l'histoire, l'économie, parmi d'autres disciplines.

Universitaire et critique littéraire, Abdelaziz Boubakir s'est distingué par ses nombreuses contributions dans la presse et sa présence sur la scène culturelle algérienne.

Spécialiste des relations algéro-russes, il a notamment traduit du russe *L'intelligentsia maghrébine* de Vladimir Maximenko.

## Le monde de l'édition ne distingue pas entre homme et femme

Plusieurs femmes propriétaires de maisons d'édition participant à la 23<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) ont été unanimes à affirmer l'inexistence de disparités entre hommes et femmes dans leur domaine,

affirmant que c'est "la qualité du texte qui s'impose dans ce sens".

Ces femmes approchées par l'APS en marge du 23<sup>e</sup> Sila ont affirmé que "la femme est bien intégrée" dans cette activité qui était auparavant exclusivement réservée aux hommes.

En ce qui concerne "le statut de la femme" dans le monde de l'édition, la directrice de la maison d'édition Bohima a indiqué qu'il n'y avait pas de différence entre homme et femme en matière de travail.

Cependant, "une légère disparité" est constatée au niveau de la sensibilité et la tendance à certains sujets, a dit Samia Zennadi, qui gère, avec son mari, la maison d'édition "Apic", depuis 2003, ajoutant que "bien que mon entreprise affiche un intérêt pour la littérature africaine et les ouvrages pour jeunes auteurs, je suis personnellement solidaire avec les écrits féminins".

Pour sa part, Samira Ben Driss qui a accédé au monde de l'édition après une carrière passée dans la presse, a partagé le même intérêt aux écrits de la femme.

## Présence faible dans l'édition et inexistante dans l'imprimerie

Même si la femme a pu s'imposer dans ce domaine en dépit d'un faible taux (1/20<sup>e</sup> seulement du nombre global des éditeurs en Algérie), elle reste, néanmoins, absente dans les autres métiers relatifs à l'industrie du livre, à l'instar de l'imprimerie.

"Contrairement à l'édition qui accepte la présence féminine, les autres métiers demeurent des métiers d'homme par excellence", nous confie Nassima Belguendouz.

Pour ce qui est des obstacles professionnels qui entravent l'édition, les éditrices sont unanimes à dire que la distribution constitue "le spectre" de l'édition en Algérie.

Les entreprises publiques, notamment éducatives sont réticentes quant à l'achat des livres eu égard au manque d'espaces, d'exposition, particulièrement les librairies qui doivent assurer le livre au lecteur tout au long de l'année, selon elles. Pour Selma Hellal, ces problèmes sont dus au monopole qu'avait auparavant le secteur public sur la distribution, à la gestion des librairies ainsi qu'aux répercussions de la décennie noire sur cette activité, à l'instar des autres secteurs de la culture.

Les éditrices ont tenu à poser le problème de la traduction qui est coûteuse pour l'éditeur.

Par ailleurs, elles ont salué les initiatives personnelles, le rôle des associations et les efforts des cafés littéraires qui tentent "d'alléger la pression due au manque de distribution à travers l'ouverture d'espaces de rencontres entre éditeurs et lecteurs".

Le "Sila constitue le seul espace de rencontre avec le lecteur", a précisé Samia Zennadi, propriétaire de la maison d'édition Apic.

R. C.



## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

القرار رقم 018/018/018 المتضمن فتح تحقيق مسبق للاستفادة من إرتفاعات المنفعة العامة لفائدة الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الكهرباء بالجزائر العاصمة مشروع الجال خط كهربائي بقوة 220 كلفظ بين بلدية ديدوش مراد وابن زياد بولاية قسنطينة.

ولاية قسنطينة

مديرية التنظيم والشؤون العامة  
مصلحة الشؤون القانونية والمنالعات  
مكتب نزع الملكية والمنالعات

## إن والسي ولاية قسنطينة

بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمن القانون المدني المعدل والمتمم.  
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد.  
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري المعدل والمتمم.  
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة والتعمير المعدل والمتمم.  
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالأحكام الوطنية المعدل والمتمم.  
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 1991/04/27 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العامة.  
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلديات.  
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولاية.  
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 2002/02/05 المتعلق بالكهرباء وتوزيع الغاز بواسطة القنوات لاسيما المادة 159 منه.  
- بمقتضى المرسوم رقم 373/83 المؤرخ في 1983/05/28 الذي يحدد سلطات الوالي في ميدان الامن والمحافظة على النظام العام.  
- بمقتضى المرسوم الرئيسي المؤرخ في 2017/07/13 المتضمن تعيين السيد/ سيدون عبد الصميع والي لولاية قسنطينة.  
- بمقتضى المرسوم التلغيفي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يحدد أجهزة الإدارة العامة في ولاياتها.  
- بمقتضى المرسوم التلغيفي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التلغيف والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.  
- نظرا لمراسلة الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الكهرباء رقم 292 المؤرخ في 2018/02/01 والمتضمنة طلب الترخيص بالمرور لإنجاز المشروع المذكور أعلاه.  
- بالترحاح من السيد/ مدير التنظيم والشؤون العامة.

## بقر

العادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للاستفادة من إرتفاعات المنفعة العامة للشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الكهرباء بالجزائر العاصمة مشروع الجال خط كهربائي بقوة 220 كلفظ بين بلدية ديدوش مراد وابن زياد بولاية قسنطينة.

العادة الثانية: تعين لجنة تحقيق على مستوى بلديتي ديدوش مراد وابن زياد والمكونة من السادة:

زغاد بلقاسم	تقني سامي بمديرية الموارد المائية	(رئيسا)
كفوس عز الدين	مفتش رئيسي بمديرية أملاك الدولة	(عضوا)
بغجة مفيدة	مهندس دولة بمديرية مصالح الفلاحة	(عضوا)

تتمثل مهام لجنة التحقيق في الاستماع إلى الجمهور الذي يقدم ملاحظاته في سجل موقع ومرقم طوال مدة التحقيق.

العادة الثالثة: يستمر التحقيق لمدة 15 يوما، بمقر بلديتي ديدوش مراد وابن زياد من الساعة 9 صباحا إلى غاية الساعة 12، ومن الواحدة (13) زوالا إلى الساعة الرابعة (16) مساء، وهذا ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار في الجرائد الوطنية.

العادة الرابعة: تقدم لجنة التحقيق تقريرا إلى الولاية في أجل (15) يوما من انتهاء التحقيق، يتضمن استنتاجاتها بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع المذكور أعلاه.

العادة الخامسة: ينشر هذا القرار في جريدتين وطنيتين من قبل الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الكهرباء بالجزائر العاصمة.

العادة السادسة: تحدد مكافأة أعضاء لجنة التحقيق حسب الكيفيات ونسب مصاريف المهام المملوكة للموظفين، وفقا للتنظيم المعمول به وتكون المكافأة على عاتق الهيئة المستفيدة من إرتفاعات المنفعة العامة.

العادة السابعة: يكلف السادة: الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير أملاك الدولة، مدير الطائفة، مدير الموارد المائية، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الأراضي، مدير الأشغال العمومية، مدير السكن، مدير الشركة الجزائرية لتسيير شبكة نقل الكهرباء، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، العميد الأول للشرطة رئيس أمن الولاية، رئيسي دائرتي حامة بوزيان وابن زياد، رئيسي المجلسين الشعبيين بلديتي ديدوش مراد وابن زياد، المحافظين المحققين بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مدونة القرارات الإدارية للولاية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et  
de la ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière  
de Tizi-Ouzou



وزارة السكن والعمران والمدينة  
ديوان الترقية والتسيير العقاري  
تيزي وزو

Tizi-Ouzou, le..... في. تيزي وزو في.

## MISE EN DEMEURE N°01

ENTREPRISE DE REALISATION	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	N° DU MARCHÉ APPROUVE-LE	PROJET	SITE
SARL NAZIM BUILDING	33 Rue Des Frères Meriem TIZI-OUZOU	209/2016 28/12/2016	46/100 Logts	AGHRIBS

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n°209/2016 du 28/12/2016 notifié à l'entreprise le 29/12/2016 ;
- Vu la régularisation des délais de réalisation d'une durée de six(06) (reprise d'études et intempéries) ;
- Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement des travaux : la consommation des délais contractuels prorogés (50%) et l'avancement physique des travaux sur chantier (4%) ;
- Vu le non respect du planning des travaux ;
- Vu l'abandon répétitif du chantier par l'entreprise malgré la levée de toutes les contraintes ;
- Vu le non respect par l'entreprise des recommandations arrêtées lors de la réunion tenue en date du 29/11/2017 ;
- Vu les différents courriers du (08/02/2018,26/03/2018,02/07/2018,20/08/2018) adressés à l'entreprise lui demandant de procéder en extrême urgence à la réalisation des murs de soutènement afin de parer a tout risque qui mettra en danger la RN71 et la conduite de gaz ;
- Vu les procès-verbaux du (30/08/2018,18/10/2018) recommandant à l'entreprise de procéder à la stabilisation des talus et le remblaiement des deux blocs, restés sans suite;
- Vu le procès verbal de chantier du 23/10/2018 dans lequel l'entreprise s'est engagée de procéder aux remblaiements des blocs B1 et B2. Resté sans suite ;
- Vu les dégâts engendrés sur la RN71 et la conduite de gaz sus citée suite à la lenteur de l'entreprise pour la sécurisation et la stabilisation du talus ;

L'entreprise est mise en demeure de mettre à exécution les recommandations qui vous ont été adressées, et renforcer le chantier en moyens humains et matériels et approvisionner régulièrement le chantier en matériaux de construction, dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à compter de la date de publication de cette mise en demeure dans le bulletin officiel (BOMOP) ou dans la presse.

Dans la négative, l'Office sera contraint d'appliquer les mesures réglementaires en vigueur

Midi Libre n° 3539 - Lundi 12 novembre 2018 - Anep - 833 913

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## WILAYA D'ALGER

## CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BAB EL OUED

## COMMUNE DE BAB EL OUED

## \*\*\* Avis de recrutement sur titre \*\*\*

Pour les besoins de ses services, l'assemblée populaire communale de Bab el oued organise un concours sur titre pour l'accès au corps tel que précisé sur le tableau suivant :

GRADE	NBR	VOIE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS DE RECRUTEMENT
Technicien supérieur en informatique	01	concours sur titre	diplôme de Technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite de participation
- une copie de la carte nationale
- une Copie certifiée conforme du diplôme ou un titre reconnu équivalent
- copies des relevés de notes
- Une fiche de renseignement remplir par le candidat
- Une attestation justifiant la position vis-à-vis au service national (dégagé ou exempté)
- Éventuellement les attestations de travail justifiant d'une expérience professionnelle dans la spécialité

Les candidats admis doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Certificat de nationalité
- Deux certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie)
- 2 photos d'identité
- extrait de naissance
- fiche familiale
- Casier judiciaire.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'APC de bab el oued dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication du présent avis.

FOOTBALL, QUALIFICATIONS CAN-2019, TOGO - ALGÉRIE

# Belmadi dévoile sa liste

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a dévoilé avant-hier soir une liste de 25 joueurs, dont 3 évoluant en championnat national, en vue du match en déplacement face au Togo dimanche 18 novembre à Lomé, comptant pour la 5<sup>e</sup> journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations Can - 2019.



Les deux sociétaires de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne) Oussama Chita et Abderrahmane Meziane constituent les deux nouveautés de cette liste, alors que le milieu offensif Youcef Belaïli, fraîchement auréolé de son titre de champion d'Afrique avec l'ES Tunis, effectue son retour chez les Verts après plus de trois ans et demi d'absence. Le défenseur du FC Sion (Suisse) Ayoub Abdellaoui, souvent convoqué sous la conduite de l'ancien sélectionneur Rabah Madjer, signe également son retour.

En revanche, Belmadi s'est passé des services de quatre joueurs : l'attaquant Ishak Belfodil (Hoffenheim/Allemagne), l'ailier Rachid Ghezzal (Leicester City/Angleterre), ainsi que les deux milieux de terrain Nabil Bentaleb (Schalke 04/Allemagne) et Adlène Guedioura (Nottingham Forest/Angleterre). L'attaquant de Nottingham Forest (Div.2 anglaise) Hilal Soudani et le milieu de terrain de Dijon FCO (Ligue 1 française) Mehdi Abeïd, blessés, sont officiellement forfaités.

Au terme de la 4<sup>e</sup> journée, l'Algérie qui reste sur une défaite à Cotonou face au Bénin (1-0) le 16 octobre dernier, occupe le fauteuil de leader en compagnie du Bénin avec 7 points chacun, devant le Togo (5 pts). La Gambie ferme la marche avec 2 points. Une victoire de l'Algérie à Lomé lui permettra de composer son billet pour la finale de la CAN-2019 au Cameroun (15 juin-13 juillet).

## Liste des 25 joueurs

**Gardiens de but :** Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq/Arabie saoudite), Mustapha Zeghba (ES Sétif), Azzedine Doukha (Al-Raed/Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/France).

**Défenseurs :** Ilyas Hassani (Cherno More Varna/Bulgarie), Ramy Bensebaini (Stade Rennais/France), Farès Mohamed Salim (SPAL/Italie), Rafik Halliche (Moreirense/Portugal), Jean Mehdi Tahrat (RC Lens/France), Youcef Attal (OGC Nice/France), Djamel-Eddine Benlamari (Al-Shabab/Arabie saoudite), Ayoub Abdellaoui (FC Sion/Suisse), Mehdi Zeffane (Stade Rennais/France).

**Milieux :** Sofiane Feghouli (Galatasaray/Turquie), Saphir Taider (Impact de Montréal/MLS), Yacine Brahimi (FC Porto/Portugal), Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre), Adam Ounas (Naples/Italie), Ismail Bennacer (Empoli/Italie), Oussama Chita (USM Alger), Abderrahmane Meziane (USM Alger), Youcef Belaïli (ES Tunis/Tunisie).

**Attaquants :** Islam Slimani (Fenerbahçe/Turquie), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Yassine

## Les préparatifs avancent

Les préparatifs de la rencontre Togo-Algérie prévue le 18 novembre au stade communal de Lomé pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique CAN-2019 "avancent bien" et la vente des billets commencera vendredi, a annoncé le responsable chargé de l'organisation de cet important rendez-vous. "L'organisation avance bien. Ce match est très important pour le Togo, il est comme une demi-finale. Il faudrait que le Togo gagne et jouer ensuite la finale contre le Bénin. Ce match est aussi important pour l'Algérie : vous savez que

*l'Algérie a 7 points et si l'Algérie gagne ici au Togo, elle est directement qualifiée", a indiqué Robert Daba, responsable l'Elite Foot Management lors d'une conférence de presse à Lomé. "Il faudrait impérativement que le Togo gagne et pour gagner, il faudrait ensemble que nous soyons supporters de nos ambassadeurs. Je dois vous dire que nous avons commencé la mobilisation depuis quelques jours, depuis hier, nous avons lancé la diffusion des spots sur les médias", a-t-il ajouté.*

En vue de cette rencontre capitale pour les deux équipes, la

vente des billets a commencé vendredi dans la capitale togolaise et le match devrait se jouer à guichets fermés dans un stade d'une capacité de 15.000 places. "Au niveau de la billetterie, les tickets sont déjà prêts et ils ont été confectionnés en Europe comme face à la Gambie pour éviter la fraude comme on l'a connu lors du match face au Bénin et la semaine prochaine, précisément vendredi, nous commençons la vente de ces tickets", selon Robert Daba.

D'autre part, les prix des tickets d'entrée aux gradins et tribunes annexes seront revus à la baisse

et pris en charge par la Fédération togolaise de football (FTF), a indiqué le responsable togolais, une bonne nouvelle pour les supporters des Eperviers.

"La Fédération togolaise de football vient de prendre des dispositions pour que les prix des gradins et des tribunes annexes soient diminués. La FTF prendra, donc, en charge ce manque à gagner. Les gradins ne seront plus à 2.000 F (environ 3 euros) comme prévu par l'organisateur mais à 1.000 F (environ 1,5 euro) et la tribune annexe à 2.000 F", a-t-il précisé.

Enfin, les dispositifs sécuritaires déployés face à la Gambie seront les mêmes le 18 novembre prochain à l'occasion de la réception des Verts. "Nous avons changé nos dispositifs sécuritaires contre la Gambie et nous avons remarqué que ça a très bien marché, donc nous allons redéployer le même dispositif", a-t-il dit.

Avant la cinquième journée des éliminatoires de la Can - 2019, l'Algérie et le Bénin sont co-leaders du groupe D avec 7 points devant le Togo (5 pts). La Gambie ferme la marche (2 pts). Les deux premiers se qualifient à la Can - 2019.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL

## Belaïli, du déclin à la gloire

Arborant fièrement le drapeau national vendredi soir au stade Radès à l'issue de la consécration de son équipe l'ES Tunis en finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football face aux Egyptiens d'Al-Ahly (3-0), le milieu offensif algérien Youcef Belaïli aura réussi à remonter la pente, alors qu'il s'était retrouvé trois ans plus tôt au bord du gouffre pour une histoire de dopage. Rares sont ceux qui ont misé sur un retour au premier plan de Belaïli. Mais ce dernier a surpris tout le monde en arrachant ce prestigieux trophée continental qui va lui permettre de disputer la prochaine Coupe du monde des clubs aux Émirats arabes unis (12-22 décembre 2018), où il croisera le fer avec des vedettes mondiales du football.

Le destin de l'enfant d'Oran (26 ans), dont les qualités intrinsèques n'ont pas laissé insensibles aussi bien coéquipiers qu'adversaires, a été fabuleux. Sa carrière a été bouleversée en octobre 2015 quand l'ancien sociétaire de l'USM Alger avait été contrôlé positif lors du match MCE Eulma-USMA (0-1) disputé le 7 août de la même année dans le cadre de la phase de poules de la C1.

Deux mois plus tard, le verdict est tombé

tel un couperet : le jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) a constaté une violation des règles antidopage et prononcé la suspension du joueur pour quatre ans.

Reconnaissant avoir pris un produit prohibé, Belaïli a dès lors entamé un véritable combat en saisissant le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne dans l'espoir de voir sa suspension être réduite.

En novembre 2016, le TAS annonce avoir réduit la suspension de Belaïli, deux années au lieu de quatre. A ce moment-là, le joueur, qui a déjà purgé une année de suspension, devrait refouler les terrains à partir du mois de septembre 2017.

### Angers lui tend la main

Convoité par plusieurs formations algériennes, dont l'USMA, Belaïli a préféré opter pour le club français d'Angers dirigé par le Franco-Algérien Saïd Chaâbane, s'engageant en septembre 2017 pour un contrat de quatre saisons.

Ayant été confronté à des problèmes d'adaptation, l'expérience de Belaïli en France a tourné court, se contentant d'une seule apparition chez l'équipe première

lors de la réception du FC Metz (1-0) en 1/8es de finale de la Coupe de la Ligue française.

Il avait également effectué quelques apparitions avec l'équipe des réserves en prenant part à des matchs de National 3. Lors du dernier mercato hivernal, Belaïli avait clairement exprimé son désir de mettre fin à son aventure avec Angers.

Le MC Alger, par le biais de son directeur général sportif Kamel Kaci-Saïd, a sauté sur l'occasion pour essayer de convaincre Belaïli d'opter pour le Doyen. Mais alors que le MCA a réussi à arracher l'accord du joueur, la direction d'Angers s'y est opposée catégoriquement.

Saïd Chaâbane n'avait pas admis que les dirigeants du Mouloudia entrent en contact avec le joueur sans passer par son club employeur. Après plusieurs jours de suspense, Belaïli décida de retourner à l'ES Tunis, club avec lequel il avait connu sa première expérience à l'étranger en 2012, alors âgé de 20 ans.

### Retour gagnant à l'EST

En janvier 2018, Belaïli signe un contrat de deux ans et demi avec l'Espérance pour

un retour qui avait été chaleureusement accueilli par les supporters des Sang et Or. Désormais dans un milieu qu'il connaît parfaitement, l'Algérien a commencé progressivement à retrouver sa forme optimale, enchaînant les performances avec son ancien-nouveau club.

Six mois plus tard, Belaïli est champion de Tunisie avec l'EST, troisième titre remporté avec le club tunisois après 2012 et 2014. Cette saison, le joueur formé au RCG Oran a confirmé son retour en forme, contribuant au succès des siens en Ligue des champions. Le but qu'il a inscrit en finale (aller) de la Ligue des champions sur penalty à Alexandrie face au Ahly (défaite 3-1) aura été finalement déterminant.

Les efforts fournis par Belaïli depuis quelque temps ont fini par faire tomber sous le charme le sélectionneur national Djamel Belmadi qui l'a convoqué pour le prochain match des Verts en déplacement le 18 novembre à Lomé face au Togo, en qualifications de la Can - 2019.

La dernière apparition de Belaïli sous le maillot national remonte à mars 2015 sous la houlette de l'ancien coach Christian Gourcuff.



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché.</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrée le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information.</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discretion élevée et intégrité morale</li> </ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p>	<p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger.</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1412</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</b></p> <p><b>Descriptif de poste:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elabore la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis</li> <li>Commercialiser la prestation transport logistique.</li> <li>Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers</li> <li>Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)</li> <li>Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale</li> <li>Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport</li> <li>Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division</li> <li>Veille permanente de la concurrence au niveau local et national</li> <li>Reporting...</li> </ul> <p><b>Capacités et expérience souhaitées:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum</li> <li>Formation en logistique internationale ou commerce internationale</li> <li>Au minimum 2 ans d'expérience</li> <li>Persévérance, bon relationnel</li> <li>Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.</li> </ul> <p><b>Lieu du travail:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul>
<p><b>Référence : emploipartner-1411</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul>	<p><b>Référence : emploipartner-1408</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.</li> <li>Expérience minimale 02 ans</li> </ul>	<p><b>Référence : emploipartner- 1410</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au Responsable HSE</li> <li>Coordinateur des structures de sûreté interne des agences</li> <li>Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales</li> <li>Coordonner les relations de la société de gardiennage</li> <li>Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances</li> <li>Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.</li> <li>Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail</li> <li>S'assurer de la mise en application des mesures de prévention</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p>	<p><b>Référence : Emploipartner-1404</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</b></p> <p><b>Missions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise</li> <li>Analyse financière régulière.</li> <li>Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise</li> <li>Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,</li> <li>Suivre les facturations, le recouvrement,</li> <li>Assurer le reporting mensuel/budget,</li> <li>Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,</li> <li>Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,</li> <li>Autoriser le paiement des fournisseurs</li> <li>Suivi de la gestion des stocks</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience requise</li> <li>Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste</li> <li>Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée</li> </ul> <p><b>Diplôme requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Licence en finances</li> </ul> <p><b>Compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)</li> <li>Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)</li> <li>Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques</li> <li>Très bonnes connaissances en finances</li> <li>D'excellentes compétences interpersonnelles</li> <li>Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité</li> <li>Aptitude aux présentations fréquentes</li> <li>Aptitudes à la communication verbale et écrite,</li> <li>Capacités de définir des priorités et respecter les délais</li> <li>Très bon sens de l'organisation,</li> <li>Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement</li> <li>Excellent niveau dans la résolution des problèmes</li> <li>Compétences en informatique</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.</li> </ul>
<p align="center"><b>Comment répondre à nos annonces</b></p> <p align="center"><b>Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</b></p> <p align="center"><b>www.emploipartner.com</b></p> <p align="center"><b>Tel : 021 680 296/021 687 086</b></p> <p align="center"><b>Fax : 021 298 595</b></p>			



## Cuisine

### Berkoukès au poulet et au cumin



#### Ingrédients

4 cuisses de poulet  
200 g de berkoukès  
1 l de bouillon de volaille  
3 oignons  
3 tomates  
1 c. à café de cumin en poudre  
Sel, huile d'olive

#### Préparation

Chauffer l'huile d'olive dans une sauteuse ou une cocotte.

Y faire dorer le poulet jusqu'à ce qu'il prenne une belle couleur brun foncé.

Pendant ce temps, couper en dés les oignons et les tomates (à défaut, on peut utiliser une boîte de tomates concassées). Retirer le poulet de la sauteuse. Y faire légèrement dorer les oignons. Ajouter le cumin en poudre. Retirer éventuellement l'excès de matière grasse. Déglacer avec le bouillon. Porter à ébullition et ajouter les tomates concassées.

Dès l'ébullition, ajouter le berkoukès en pluie. Laisser mijoter environ 20 minutes, le temps que les pâtes absorbent presque tout le liquide.

**Note :** Pour les inconditionnels du piment, on peut rajouter dans la marmite un piment fort, ou présenter à table de la harissa.

### Tartelettes au chocolat



#### Ingrédients

1 rouleau de pâte feuilletée (ou de pâte brisée)  
3 œufs  
4 c. à soupe de sucre semoule  
3 c. à soupe de poudre de cacao  
1/2 sachet de sucre vanillé  
200 g de fromage blanc maigre  
1 pincée de sel

#### Préparation

Séparer les blancs et les jaunes d'œufs. Fouetter les jaunes d'œufs et le sucre. Ajouter le cacao tamisé puis le fromage blanc. Mélanger afin d'obtenir un mélange homogène. Battre les blancs d'œufs additionnés d'une pincée de sel en neige très ferme. Préchauffer le four th 6 (180°). Incorporer délicatement les blancs d'œufs, à l'aide d'une spatule, à la préparation au cacao. Partager le disque de pâte en 4. Beurrer les moules et les foncer en découpant l'excédent de pâte. Verser le mélange à ras du bord des moules. Enfourner et cuire 25 min. Laisser refroidir avant de démouler.

## SOINS CAPILAIRES

# Le bon usage de la laque à cheveux

*La laque n'a pas son pareil pour fixer en souplesse la coiffure. Pourtant, on ne sait pas toujours en faire bon usage. Suivez le guide pour donner du maintien à votre chevelure sans faire de paquets.*

### Comment utiliser la laque à cheveux ?

La laque est un produit de finition. Il faut l'appliquer sur cheveux secs à trente centimètres de la chevelure pour ne pas la cartonner.

### Peut-on fixer une mèche rebelle avec de la laque ?

A défaut d'un produit coiffant spécialement prévu à cet effet, comme un spray ou un gel, c'est possible d'utiliser la laque pour fixer une mèche rebelle, mais il ne faut pas perdre de vue que c'est avant tout un produit de finition.

### Quels soins doit-on apporter

### à des cheveux qui sont souvent laqués ?

Si elle a été bien appliquée, le surplus de laque doit partir au brossage. Cependant, rien ne vaut un bon shampooing. Des cheveux qui sont souvent laqués doivent être lavés trois fois par semaine en moyenne. Ils doivent également être brossés tous les soirs pour éliminer les résidus.

### Est-ce que la laque abîme les cheveux ?

Non. Elle est composée d'ingrédients qui ne sensibilisent pas le cheveu. Cependant, si on en met trop, il peut apparaître un léger film de résine qui ressemble à des pellicules mais qui devrait partir au brossage. Il faut également bien choisir sa laque

en fonction de sa nature de cheveux.

### Si on en a trop mis, comment rattraper l'erreur ?

Il faut d'abord la laisser sécher puis retirer le surplus avec une brosse. Si vraiment vous avez les cheveux cartonnés, il n'y a pas d'autre solution que de faire un shampooing et recommencer la coiffure.



## TÂCHES MÉNAGÈRES

### Nettoyer de la hotte de cuisine

Avant toute intervention et pour effectuer l'opération de nettoyage sur votre hotte, coupez son alimentation.

#### Comment procéder ?

Sur certains modèles d'une hotte, plusieurs types de matériaux sont présents par exemple verre et inox. Pour nettoyer le corps de votre hotte, quel que soit le matériau, optez pour une éponge douce et un produit dégraissant. Surtout n'utilisez pas d'éponge abrasive ou de brosse à poils durs qui altèreraient le verre ou l'inox.

#### Le filtre à graisse métallique

Plus les filtres à graisse sont saturés, plus votre hotte est inefficace.

Certaines hottes vous informent, via un témoin, qu'il est temps de les nettoyer. Si votre hotte n'est pas équipée d'un témoin de salissure de filtre à graisse, nous vous conseillons de les laver tous les 2 mois. Reportez-vous à votre notice pour les instructions de démontage.

Si vous les lavez à la main, laissez-les tremper dans l'eau chaude avec du liquide

vaisselle. Brossez-les et rincez-les abondamment. Séchez-les avant de les remettre en place.

#### Le filtre à charbon

Dans le cas où vous utilisez votre hotte en version recyclage, vous devez changer votre filtre à charbon, ce dernier ne se lave pas. Changez-le tous les 3 mois. La référence du filtre à charbon qui convient à votre hotte est notée sur sa plaque signalétique. Notez la date du changement des filtres.

#### Changer l'ampoule

Avant de changer une ampoule, attendez qu'elle refroidisse pour ne pas vous brûler.

La puissance de l'ampoule que vous devez remplacer est inscrite sur la plaque signalétique de votre hotte.

En fonction du modèle de votre hotte, vous devez dévisser un cache ou enlever le filtre métallique pour accéder à l'ampoule.



## Trucs et astuces

### Optimiser l'usage d'un pinceau neuf



Faites tremper le pinceau tout neuf dans de l'eau avant la première utilisation. Ses poils resteront bien fixés et éviteront de se déposer dans le pot ou sur le mur.

### Raviver les pinceaux desséchés



Faites-les bouillir dans une casserole de vinaigre. Laissez bouillir le temps que les poils de vos pinceaux reprennent leur souplesse initiale.

### Conservé des bidons de peinture



Une peau peut se former à la surface de votre seau de peinture du bidon. Pour l'éviter borde la surface tout autour du bidon avec du papier aluminium.

### Protéger les carreaux de la peinture

Si vous ne disposez pas de ruban adhésif pour protéger vos fenêtres de la peinture, remplacez-le par un oignon ! Coupez votre oignon en deux, puis passez le tout autour des bords de vos fenêtres.



O. A. A.



# Le trou dans la couche d'ozone se referme lentement

*Depuis les années 80, la couche d'ozone stratosphérique est surveillée de près.*

**C**ar pendant des années, des produits chimiques présents dans les aérosols, climatiseurs et autres réfrigérateurs - des chlorofluorocarbures et des hydrochlorofluorocarbures - l'ont mise à mal. Y creusant un trou béant. En 1987, le protocole de Montréal a interdit l'usage des principaux produits responsables de ce trou dans la couche d'ozone. Et les bienfaits de cette interdiction n'ont pas tardé à se faire sentir.

Aujourd'hui, un rapport d'experts mandatés par les Nations unies se montre particulièrement optimiste. Depuis 2000, la couche d'ozone s'est reconstituée à un rythme de 1 à 3 % par décennie. De quoi espérer revenir au niveau des années 1980 dès la décennie 2030 concernant l'hémisphère Nord.

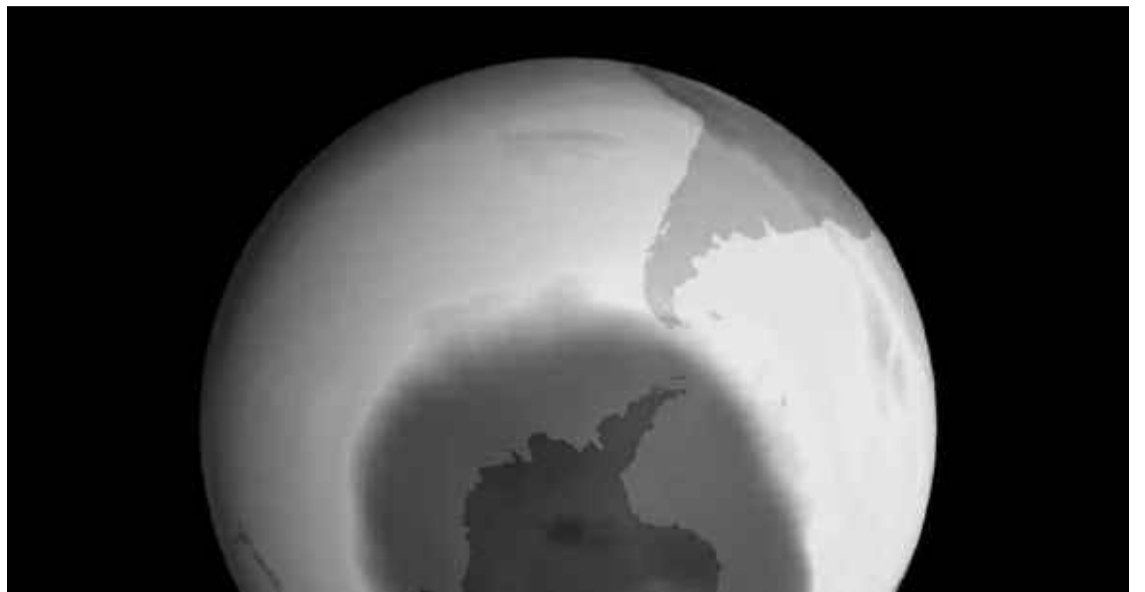
Certains sont déjà prêts à qualifier le protocole de Montréal d'action mondiale en faveur de la protection de l'environnement la plus réussie de l'histoire.

Les experts remarquent par ailleurs que le rétablissement de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique pourrait y aggraver les effets du changement climatique. Reste à savoir à quel point...

## Le trou de la couche d'ozone est bien en train de disparaître

Signé le 16 septembre 1987, le protocole de Montréal fête ses trente ans cette semaine. Parce qu'il a permis une amélioration visible de la situation de la couche d'ozone (le trou est en train de disparaître), il représente un bel exemple de réussite d'un engagement environnemental pris au niveau mondial.

La découverte du trou dans la couche d'ozone a alerté le grand public sur ses dangers, comme le risque accru de can-



cers de la peau et de cataractes. Ce trou est causé par l'utilisation humaine de certains produits comme les CFC (chlorofluorocarbures) et d'autres gaz qui se retrouvent dans l'atmosphère.

L'évolution du trou de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique est saisonnière. Mais les observations faites à la fin des années 70 mon-

traient des dérives : chaque année, la couche d'ozone semblait diminuer en certains endroits. En 1987, des pays du monde entier ont ainsi signé le protocole de Montréal afin de réduire l'utilisation des produits dégradant la couche d'ozone. Trente ans après, le protocole de Montréal est un bel exemple de réussite d'une action mondiale en faveur de l'environnement : des observations

récentes indiquent que le trou de la couche d'ozone serait en passe de se réduire.

Les signes de récupération du trou de l'ozone sont de plus en plus évidents, ce qui aura d'énormes avantages pour la société, avec moins de cas de problèmes liés aux UV. Cela démontre que lorsque les politiques et la science travaillent ensemble, ils peuvent aboutir à une action efficace.

## Ce matériau capable de biomimétisme peut réguler sa température !



De récentes recherches ont permis la mise au point d'un matériau capable de réagir à son environnement et de réguler sa température en conséquence. Et si un matériau pouvait imiter le corps humain, lui-même capable de réguler sa propre température ?

Rappelons que dans la nature, les

mammifères - humains compris - ainsi que les plantes régulent leur température par le biais de fluides. Or, des chercheurs de l'Université de Nottingham (Royaume-Uni) s'inspirent actuellement de la feuille. Ils se penchent plus particulièrement sur le système vasculaire qui régit la captation - et l'absorption via la photosyn-

thèse - de la lumière solaire via un écoulement microfluidique, comme l'indique la publication dans la revue *Scientific Reports* du 26 octobre 2018.

"L'un des défis majeurs de la science des matériaux est de trouver un moyen de réguler la température des matériaux artificiels comme le corps humain peut le faire en relation avec son environnement", a déclaré Mark Alston, professeur à l'université de Nottingham dans un communiqué de l'établissement.

### Un matériau thermofonctionnel

Ainsi, les scientifiques ont élaboré un matériau inédit en polymère de synthèse, un matériau thermofonctionnel gérant de façon autonome sa propre température ! Pour ce faire, des microcanaux (en réseau) ont été utilisés, dans lesquels circule un fluide. En parallèle, les chercheurs sont par-

venus à trouver un équilibre permettant notamment l'absorption sélective du rayonnement infrarouge et les changements d'état (refroidissement/réchauffement).

Du côté des futures applications possibles d'un tel matériau, les chercheurs pensent tout d'abord aux personnes brûlées. En effet, le matériau pourrait permettre de réguler leur température et surveiller l'évolution de leur cicatrisation. Il est également question d'aider à la gestion des flux de chaleur sur les engins spatiaux, par exemple afin d'éviter les contraintes thermiques sur leur intégrité structurale. En revanche, aucun contact n'a pour l'instant été établi avec une quelconque agence spatiale. Mais cela constitue justement la prochaine étape du projet, actuellement à la recherche d'un nouveau financement pour poursuivre le développement du matériau et présenter un modèle industriel.

## L'encyclopédie DES INVENTIONS

### Chatière

Inventeur : Isaac Newton    Date : 1719    Lieu : Grande-Bretagne

Le célèbre savant britannique, Isaac Newton, auteur de la loi universelle de la gravitation, a également conçu... la chatière. Appréciant particulièrement la compagnie des chats, il perçait des trous dans les portes pour laisser passer les matous sans être interrompu dans ses expériences.





## RED



21h00



Ancien agent de la CIA, Frank Moses a bien du mal à se faire à sa nouvelle vie de citoyen lambda. Il tue le temps en parlant au téléphone avec Sarah Ross, chargée de clientèle dans sa caisse de retraite. Un jour, une unité d'élite fait irruption chez lui pour le supprimer. Il réussit in extremis à neutraliser les tueurs et se précipite auprès de Sarah, craignant pour sa vie. Frank doit vite comprendre qui veut l'éliminer et pourquoi. Pour se faire, il monte une équipe avec ses anciens collègues à la CIA, Joe, Marvin et Victoria.

## MÉLENCHON EST-IL (VRAIMENT) UN INSOUMIS?



21h00



Chef de file de La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon n'en finit plus de faire parler de lui. Mais qui est vraiment le député de la 4<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône ? Soixante-huitard, ancien journaliste et illustrateur dans le Jura, plus jeune sénateur socialiste en 1986, fervent mitterrandiste, ancien ministre délégué à l'Enseignement professionnel sous le gouvernement Jospin, le leader de gauche a-t-il toujours été un révolté ? Portrait de celui qui incarne aujourd'hui l'une des principales forces d'opposition en France.

## TAKE TWO : ENQUÊTES EN DUO



21h00



Paul Dorsey, un amateur d'art qui dirige une salle des ventes, sollicite l'aide du duo d'enquêteurs quand une toile de maître qui doit être mise aux enchères prochainement est volée. Sam et Eddie n'ont que 72 heures pour tenter de récupérer la peinture. Des premiers indices les mettent bientôt sur la piste de Melissa Larson, la fille d'un célèbre trafiquant d'œuvres d'art. Parallèlement, Eddie demande à Berto de mener une enquête discrète sur Troy Harper, le nouveau petit ami de Sam dont il se méfie.

## THALASSA



21h00



Fanny Agostini part à la découverte des immenses falaises du détroit du Pas-de-Calais, minuscule bras de mer où se croisent jour et nuit des centaines de navires. Polafont, l'appel des glaces. A Boulogne-sur-Mer, Sophie et Yann ont redonné vie à ce bateau qui les mènera au Grand Nord. Alexy, la fille du détroit. Cette jeune Alsacienne de 25 ans vit une véritable aventure à bord d'un chalutier en tant qu'apprentie... dans un monde d'hommes. Olivier, le détroit dans la peau.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## TONI ERDMAN



21h00



Winfried, sexagénaire excentrique, a un drôle de sens de l'humour, qui indispose souvent son entourage. A la mort de son chien, il part à Bucarest rejoindre sa fille Ines. Ils ne sont pas proches. Très prise par son travail de consultante pour une société allemande, elle tente de négocier un important contrat d'audit et d'externalisation. Bientôt, Winfried s'invite dans la vie de sa fille et s'amuse à y semer le désordre. Ines est rapidement excédée par ce père qui lui fait honte. Au moment de repartir, Winfried décide finalement de rester plus longtemps.

## LES ENFANTS DE LA TÉLÉ



21h00



L'animateur a repris les rênes de cette émission culte créée en 1994 sur le service public et qui a toujours l'ambition de faire vivre ou revivre des moments parlants et marquants du petit écran. Laurent Ruquier reçoit plusieurs personnalités qui partagent leur actualité mais aussi des anecdotes cathodiques et personnelles. Les programmes emblématiques, les fameuses casseroles cocasses ou étonnantes des invités mais également les images du web, de la télévision internationale, ainsi que des happenings et un live musical sont au rendez-vous.

## L'AMOUR EST DANS LE PRÉ



21h00



Le séjour des prétendants à la ferme s'achève sur des notes plus ou moins heureuses. Pour certains, des projets à deux se précisent. Sur l'île de La Réunion, Raoul et Laetitia se lancent dans l'ascension du redoutable piton de la Foumaise. Une expédition qui oscille entre encouragements solidaires et petites chamailleries. Chez Jacques, les tensions de la veille ont eu raison de l'une des prétendantes. Resté seul avec la seconde, l'agriculteur se laissera-t-il emporter par l'amour ? Dans le Cantal, Ricou profite du temps passé avec l'élu de son cœur.

## JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN



21h00



Joséphine reçoit la visite d'Ismaël, son ancien stagiaire. Celui-ci lui annonce qu'il a commis une grave erreur en retournant dans le passé de Stan et Nina Gazonovski, dont il devait aider le fils, le petit Maxime. Il a ainsi bouleversé leur existence, empêchant la rencontre du couple et donc la naissance de leur enfant. Pour y remédier, Joséphine remonte avec Ismaël dans le temps. Ils se retrouvent en 1998, pendant la Coupe du monde de football.

# EVA LONGORIA

## MAMAN "ÉPUISEE ET EN MANQUE DE SOMMEIL"

Devenue maman pour la première fois en juin 2018, l'actrice américaine Eva Longoria ne cache pas qu'elle est gaga de son fils, le craquant Santiago. Interrogée par *E! News*, l'ex-star de "Desperate

Housewives" s'est confiée sur son quotidien. Alors qu'elle est de retour aux États-Unis après de multiples déplacements à l'étranger (en France pour un show L'Oréal, en Australie pour un tournage de

film, au Mexique et en Angleterre pour des soirées de charité), Eva Longoria a pris la route avec des copines actrices afin de faire campagne pour les démocrates lors des midterms.



### AMIR

**DÉJÀ PASSÉ PAR LA CASE "PRISON" :  
"JE N'AI PAS ÉTÉ TRÈS SÉRIEUX"**

Lors de l'émission *C'Caet*, les chroniqueurs ont dû deviner si les anecdotes concernant Amir, racontées par leur patron, étaient vraies ou fausses. Après avoir trouvé quelle chanson il a chanté lors des auditions à l'aveugle de *The Voice 3* (en 2014) ou qu'il était dentiste avant de se lancer dans une carrière de chanteur, l'équipe a appris... qu'il a fait deux fois de la "prison".



### KIM KARDASHIAN

**INCENDIES EN CALIFORNIE : KIM KARDASHIAN  
ET SES SŒURS ÉVACUÉES, CAITLYN TOUCHÉE**

La région de Californie connaît son incendie le plus dévastateur depuis jeudi dernier. Parmi les milliers de personnes qui ont été évacuées, Kim Kardashian, ses sœurs Kourtney et Khloé, ainsi que leurs enfants ont été contraints de quitter leurs maisons.



Fajr	05h53
Dohr	12h32
Asr	15h20
Maghreb	17h41
Icha	19h05

## SAÏD CHITOUR "ENFIN LIBRE"

# LE CAUCHEMAR PREND FIN

Le procès tant attendu, du journaliste-fixeur Saïd Chitour a été programmé hier, au tribunal criminel de Dar el-Beïda, à Alger, après plus de 500 jours de détention sans procès.

Ce qui est reproché au journaliste "n'a rien à voir, du point de vue de la défense, avec le chef d'accusation énorme qu'on lui a notifié et dont il doit répondre", à savoir "avoir communiqué des informations susceptibles de toucher à la défense nationale et à la sécurité nationale" annonce d'ores et déjà l'un des avocats.

En plus d'être diabétique et hypertendu, Saïd Chitour souffre de problèmes au cerveau. "La dégradation de son état de santé nous fait craindre le pire" avait déclaré sa famille lors du rassemblement organisé par un collectif de journalistes, militants des droits de l'Homme et certaines ONG, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, le 22 octobre dernier.

"Nos trois demandes de mise en liberté provisoire ont essuyé un refus alors que sa place n'est pas en prison" déclarait alors Me Miloud Brahimi, un des avocats du journaliste-fixeur.

Lors d'un entretien accordé à nos confrères d'El Watan, Me M. Brahimi, expliquait que : "Contrairement à ce qui s'écrit, sa détention n'est pas illégale, mais abusive. Pas illégale, parce que les délais de l'instruction ont été respectés, abusive dans la mesure où il n'y a rien qui justifie cette détention. (...) La Cour suprême n'est pas tenue par un délai pour trancher un pourvoi en cassation. Donc, on ne peut lui reprocher d'avoir violé la loi".

L'article 65 du code pénal stipule : "Est puni de la réclusion perpétuelle quiconque qui, dans l'intention de les livrer à une puissance étrangère, rassemble des renseignements, objets, des documents ou procédés dont la réunion et l'exploitation sont de



nature à nuire à la défense nationale ou à l'économie nationale", si l'on croit les chefs d'accusation dont fait l'objet Saïd Chitour, à savoir "intelligence avec une puissance étrangère", ce dernier risque une peine perpétuelle. Dès 9h30 ce matin, Me Mostefa Bouchachi, Me Khaled Bourayou et Me Miloud Brahimi ont assuré sa défense. Très affaibli, considérablement amaigri, crâne rasé et plusieurs ganglions au niveau de la tête. Saïd Chitour est arrivé au tribunal criminel de Dar el-Beïda. Il était entouré de sa famille, présente sur place, et d'une dizaine de journalistes et militants de la société civile.

Lâchés par beaucoup de ses confrères, dès le début de son incarcération en juin 2017, certains ont préféré porter des jugements hâtifs avant même son procès. Sa famille nous confiait qu'à chacune de leurs visites, Saïd Chitour demandait "si les journalistes se mobilisaient pour sa libération".

Rares sont celles et ceux qui ont défendu la cause de Saïd Chitour, que ce soit au niveau national ou international. Tout comme sa

famille, certains journalistes et militants, ont même été victimes d'harcèlements et de diffamation suite à leur soutien.

Un appel urgent a même été adressé par des ONG établies en France. Notamment au "Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information" ainsi qu'au "Rapporteur spécial sur les prisons, les conditions de détention et l'action policière en Afrique de la commission Africaine des droits de l'Homme et des peuples", ainsi qu'au "Groupe de travail sur les détentions arbitraires" et au "Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'expression et d'opinion auprès du conseil des droits de l'Homme des Nations unies". A 11h30, le journaliste-fixeur franchit la salle. Quand, quelques minutes après, le juge appelle l'accusé et lui annonce "les chefs d'accusation" dont il fait l'objet. Les 4 jurys tirés au sort par le tribunal sont appelés par le juge.

Moins d'une heure après le début du procès, le procureur de la République requiert 5 ans de réclusion criminelle contre Saïd

Chitour. Me Bourayou plaide pour tenter de démonter le dossier d'accusation.

"Aucun élément dans le dossier ne prouve les accusations dont fait objet notre client. (...) Elles sont non fondées" martèle ce dernier.

Lorsque c'était au tour du ténor du barreau d'Alger, Me Bouchachi de plaider en faveur de son client : "Ce qui se passe est regrettable (...) Ce sont des informations basiques qui ne touchent en aucun cas la sécurité du pays. Les actions de Sonatrach ont-elles baissées en Bourse depuis ? Ces informations ont-elles empêché nos services de sécurité de combattre le terrorisme ?, La victime n'est pas Saïd Chitour mais la justice" fini par lâcher Me Bouchachi.

"Dans un pays de droit, la justice aurait appelé le ministre de la Défense pour lui demander quelles auraient été les informations fournies par Saïd Chitour aux puissances étrangères, et qui auraient touché à la sécurité de notre pays", ajoute Me Bouchachi.

Avant la levée de la séance à 13h35, le journaliste-fixeur Saïd Chitour tente de se défendre : "(...) Je suis innocent. Fils de ce pays, de parents algériens. J'ai milité pour ce pays, et j'ai voulu embellir l'image de notre Algérie".

"Monsieur le Président, vous ne pouvez pas appliquer l'article 65 du code pénal, car, aucune preuve n'est fournie dans ce dossier" Insiste Me Mostefa Bouchachi, qui exige l'acquittement de son client. A 14h50, le verdict tombe : Saïd Chitour est condamné à 16 mois de prison ferme et un an avec sursis sur la base de l'article 67 du code pénal. Après 17 mois de détention, le journaliste-fixeur "Saïd Chitour est enfin libre" lit-on à travers les réseaux sociaux.

"La justice a triomphé" déclarent des membres de sa famille.

## COMMUNIQUÉ

# LOUH DÉMENT AVOIR PRÉSENTÉ DES EXCUSES À OUYAHIA

Tayeb Louh n'a pas présenté d'excuses au Premier ministre Ahmed Ouyahia suite aux critiques qu'il lui a adressés, lors d'un meeting à Oran, la semaine passée.

Le ministre de la Justice a tenu à le faire savoir par le biais d'un démenti adressé au journal El Khabar qui a publié dans son édition de ce dimanche 11 novembre un article

intitulé "Louh présente ses excuses à Ouyahia."

"Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, regrette que l'auteur de l'article n'ait pas respecté les règles de déontologie qui veulent que le journaliste doit toujours s'assurer de la véracité de l'information et de la vérifier à la source avant de la publier",

lit-on dans le démenti signé de la cellule de communication du cabinet du ministre.

"(Le ministre) se demande qui se cache derrière ces manœuvres et ces assertions immorales qui constituent une tentative d'induire en erreur l'opinion publique et une atteinte à la crédibilité du journal en question", ajoute la même source.

## PÉTROLE L'ARABIE RÉDUIRA SES EXPORTATIONS

Le ministre saoudien de l'énergie, Khaled al-Faleh, a annoncé hier que son pays allait réduire sa production de pétrole qui entraînera une diminution des exportations de 500.000 barils par jour en décembre. "J'ai une nouvelle à vous annoncer", a-t-il dit à la presse, à l'ouverture d'une réunion à Abou Dhabi de pays membres de l'Opep et non membres du cartel, dont la Russie. "Les exportations de brut du royaume pour décembre seront de 500.000 barils par jour moins élevées qu'en novembre", a indiqué M. Faleh.

## SUD DU PAYS SEIZE ORPAILLEURS INTERCEPTÉS

Seize (16) orpailleurs ont été interceptés samedi au sud du pays, a indiqué dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 10 novembre 2018 à

Tamanrasset et In Guezzam, 16 orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, 5 motocycles et 6 détecteurs de métaux", précise la même source.

"Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Batna, un narcotrafiquant en possession de 6 kilogrammes de kif traité et saisi 2.190 unités de divers articles pyrotechniques à El-Oued, tandis que 9 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Biskra et Laghouat", conclut le ministère de la Défense nationale.